



Investissement en télécommunications : un pilier essentiel de l'économie canadienne

Mai 2026

Table des matières

Sommaire	03
Introduction	06
1 Performance du secteur : de solides résultats pour les consommateurs dans de multiples dimensions	07
1.1 Baisse soutenue des prix	07
1.2 Gains d'abordabilité pour tous les niveaux de revenu	10
1.3 Plus de données, des vitesses plus élevées et une couverture plus large à moindre coût	11
2 Télécommunications : soutenir les priorités nationales du Canada	13
2.1 La couche habilitante derrière les infrastructures essentielles du Canada	14
2.2 Une base pour la souveraineté numérique	16
2.3 Favoriser les chaînes d'approvisionnement modernes et la résilience économique	18
2.4 Sécurité publique et préparation nationale	20
3 Les télécommunications comme contributeur important à l'économie canadienne	22
3.1 Apport au PIB et à l'emploi	22
3.2 Investissements en immobilisations	24
3.3 Impact sur les collectivités et développement autochtone	28
4 Les télécommunications comme moteur de la productivité	30
4.1 Le défi de la productivité au Canada	30
4.2 Les télécommunications comme levier principal de la productivité	32
4.3 Incidence sur la productivité intersectorielle et des PME	34
5 Les réseaux de télécommunications de haute qualité et résilients nécessitent un investissement soutenu	37
5.1 Le fardeau financier des coûts des télécommunications au Canada	37
5.2 Comparaison internationale des niveaux de financement public pour les télécommunications	41
5.3 Un cadre réglementaire stable comme catalyseur de la résilience, de la productivité et de la croissance dans le secteur des télécommunications	43
6 Se tourner vers l'avenir	46

Sommaire

Le secteur des télécommunications canadien offre une valeur importante aux consommateurs tout en servant d'infrastructure essentielle à l'économie, à la productivité, à la sécurité et à la résilience du Canada. Les réseaux de télécommunications soutiennent désormais les infrastructures essentielles, la sécurité publique, les chaînes d'approvisionnement, le commerce numérique, les interventions en cas d'urgence et l'adoption des technologies émergentes, notamment l'IA, dans l'ensemble de l'économie. Parallèlement, les consommateurs profitent de la baisse des prix, de l'expansion de la couverture et de l'amélioration de la qualité du service.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à des investissements privés soutenus dans l'infrastructure des télécommunications. Depuis 2021, les exploitants de télécommunications canadiens ont investi environ 59 milliards de dollars dans les réseaux afin d'élargir l'accès à la bande large, d'augmenter les vitesses, d'accroître la fiabilité et de favoriser l'adoption du numérique dans les foyers et les entreprises.



Notre analyse montre à la fois la valeur économique générée par le secteur des télécommunications au Canada et l'importance de maintenir les investissements nécessaires pour le soutenir :

- **L'infrastructure nationale et la souveraineté numérique.** Les réseaux de télécommunications constituent l'épine dorsale de l'infrastructure essentielle du Canada, et ils soutiennent les systèmes financiers, les chaînes d'approvisionnement, les interventions en cas d'urgence et la sécurité publique. À mesure que l'IA, l'infonuagique, l'Internet des objets (IDO) et le traitement des données en temps réel s'intègrent de plus en plus à l'économie, l'importance stratégique de réseaux résilients et à haute capacité pour la souveraineté numérique du Canada ne fera que croître.
- **L'apport significatif au PIB et à l'emploi.** En 2025, le secteur des télécommunications a contribué à hauteur d'environ 86 milliards de dollars au PIB du Canada, ce qui représente environ 4 % de la production économique totale, et a soutenu 611 000 emplois dans tous les secteurs d'activité. Au-delà de son empreinte directe, le secteur est une source importante d'investissements en recherche et développement et un vecteur essentiel de l'activité économique dans les domaines de la finance, des soins de santé, de la fabrication et de l'éducation.
- **L'accroissement de la productivité dans l'ensemble de l'économie.** La croissance de la productivité du travail au Canada a été inférieure à celle des économies comparables au cours de la dernière décennie, tandis que les investissements dans les technologies de l'information et des communications (TIC) demeurent parmi les principaux éléments qui contribuent à la réduction de cet écart. L'infrastructure des télécommunications facilite directement l'adoption de l'infonuagique, de l'automatisation, du déploiement de l'IA et de la transformation numérique dans les PME, les services professionnels, les services publics et le commerce de gros.
- **Les gains d'abordabilité pour les consommateurs ont été généralisés et significatifs.** De janvier 2020 à février 2026, l'IPC des services sans fil a diminué de 45,5 % et l'IPC des services filaires de 3,1 %, ce qui contraste fortement avec les augmentations importantes du coût du logement, de l'alimentation et du transport au cours de la même période. Les Canadiens obtiennent plus de données, des vitesses plus élevées et une plus grande couverture à un coût effectif plus faible, et l'abordabilité s'améliore à tous les niveaux de revenu des ménages, en particulier pour les services sans fil.
- **La détérioration de l'environnement d'investissement pose un risque structurel.** Les dépenses en immobilisations annuelles sont passées de 12,5 milliards de dollars en 2022 à 10,9 milliards de dollars en 2025, tandis que les revenus du secteur sont demeurés relativement stables. Le ratio des dépenses en immobilisations par rapport aux revenus est passé de 19 % à 16 % entre 2021 et 2024. Les coûts gouvernementaux et réglementaires ont atteint environ 2,5 milliards de dollars en 2024, ce qui équivaut à 58 % du bénéfice net combiné des principaux exploitants. Le Canada accuse également un retard par rapport à d'autres pays comparables en ce qui concerne les mécanismes de financement et de récupération des coûts d'investissement des réseaux à large bande. Étant donné que la demande des réseaux provenant de l'IA, de l'infonuagique et de l'IDO continue de croître, une compression **soutenue de la capacité d'investissement menace directement la résilience de l'infrastructure essentielle et la souveraineté numérique dont les Canadiens et l'ensemble de l'économie dépendent.**



Ensemble, ces conclusions mettent en évidence un décalage croissant entre l'importance stratégique de l'infrastructure des télécommunications et les conditions nécessaires au maintien des investissements dans cette infrastructure. L'abordabilité, la couverture, les gains de productivité, la résilience et la contribution économique découlent tous d'investissements en immobilisations à long terme dans les réseaux. En raison de la croissance continue de la demande pour l'infrastructure des télécommunications du Canada, le maintien de ces résultats nécessitera un environnement politique et réglementaire qui soutient les investissements continus dans l'infrastructure de connectivité de prochaine génération.

Introduction

Le présent rapport examine l'état du secteur des télécommunications au Canada. Il comprend un examen de son impact sur l'économie et les consommateurs, de son rôle en tant qu'infrastructure essentielle et des exigences relatives à son succès continu. Il s'appuie sur des données accessibles au public provenant de Statistique Canada, du CRTC, de la Banque du Canada, de l'OCDE, de l'Union internationale des télécommunications et des sources de l'industrie, ainsi que sur une analyse originale des contributions économiques au niveau du secteur, des tendances en matière d'investissements en immobilisations et des comparaisons internationales.

Le secteur des télécommunications est le plus souvent évalué du point de vue du consommateur : les prix que les Canadiens paient pour les services sans fil et filaires, et si ces prix sont en baisse. Le présent rapport aborde directement cette dimension, mais, à lui seul, le point de vue du consommateur ne reflète pas toute l'ampleur du rôle du secteur dans l'économie canadienne. Les télécommunications agissent comme le tissu conjonctif de l'ensemble de l'économie, soutenant les activités gouvernementales essentielles, les systèmes financiers, les chaînes d'approvisionnement, la sécurité publique, la souveraineté numérique et la sécurité nationale. Ce rapport examine l'incidence globale du secteur et évalue si les conditions sont réunies pour obtenir les résultats que chacun exige.

Notre rapport commence par établir la valeur importante que le secteur des télécommunications canadien offre, tant par l'entremise d'avantages directs pour les consommateurs, comme l'amélioration de l'abordabilité, que de sa contribution majeure au PIB national, à l'emploi et à l'innovation. Nous élevons ensuite cette évaluation à un niveau stratégique en examinant comment ce secteur est devenu de plus en plus une infrastructure nationale essentielle : la couche habilitante fondamentale qui permet la coordination économique, la souveraineté numérique et la sécurité publique du Canada. Remettant les enjeux dans le contexte du défi de productivité actuel du pays, le rapport se conclut par une question essentielle :

le climat actuel en matière de politiques et d'investissements est-il suffisant pour attirer les capitaux nécessaires au maintien et à la progression de cet actif vital pour les priorités nationales du Canada?

Performance du secteur : de solides résultats pour les consommateurs dans de multiples dimensions

1.1 Baisse soutenue des prix

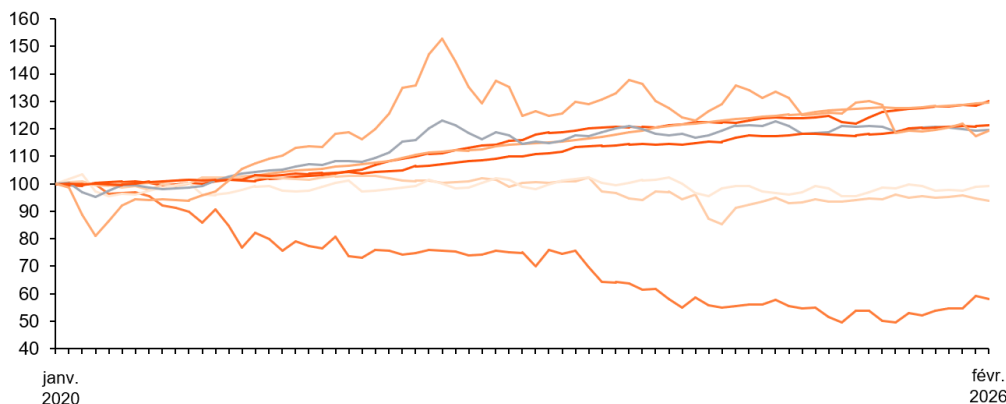
Les consommateurs canadiens ont constaté une baisse du coût des services de télécommunications, même si la plupart des autres produits de première nécessité sont devenus plus chers. Depuis la pandémie, les prix du logement, de l'alimentation et du transport ont tous augmenté, mais ceux des services sans fil et filaires ont évolué dans la direction opposée et ont affiché des baisses soutenues au cours de la même période.

Les données de l'Indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada quantifient l'écart. De janvier 2020 à février 2026, l'IPC des services sans fil a diminué de 45,5 % et l'IPC des services filaires, de 3,1 % (figure 1). Au cours de la même période, l'IPC du logement a augmenté de 29,4 %, celui des aliments a grimpé de 30,8 % et celui du transport a progressé de 20,1 %. Parmi les principales catégories de l'IPC suivies au cours de cette période, seuls les IPC des services de télécommunications et des vêtements ont enregistré un recul de prix significatif (figure 1).

Figure 1 – IPC canadien pour certaines catégories de produits

IPC canadien pour certaines catégories de produits
(IPC, janv. 2020 – févr. 2026, janv. 2020 = 100)

— Aliments — Services cellulaires (sans fil) — Vêtements — Soins de santé
— Logement — Services Internet (filaire) — Transport — Énergie

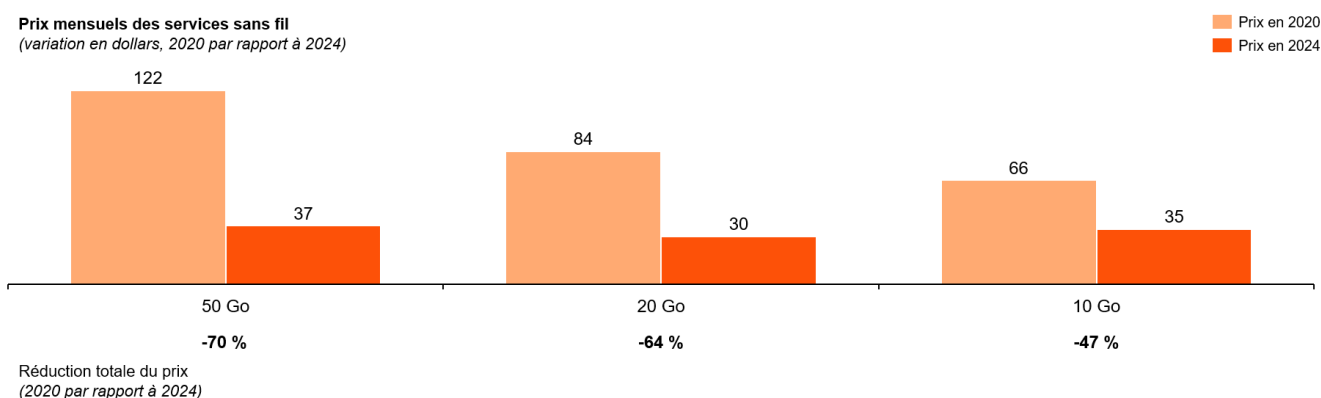


	(janv. 2020 par rapport à févr. 2026)	Variation totale	TCAC
Alimentation	+30,8 %	+4,51 %	
Logement	+29,4 %	+4,3 %	
Transport	+20,1 %	+3,1 %	
Soins de santé	+21,9 %	+3,3 %	
Énergie	+18,1 %	+2,8 %	
Vêtements	-2,2 %	-0,38 %	
Services cellulaires (sans fil)	-45,5 %	-9,5 %	
Services Internet (filaire)	-3,1 %	-0,5 %	

Source 1 : Statistique Canada, tableau 18-10-0004-01 - Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonné, 2025; Source 2 : Statistique Canada, tableau 36-10-0587-1 - Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, revenu, consommation et épargne, par caractéristique, annuel (x 1 000 000).

Il est à noter que la tendance de l'IPC des services sans fil sous-estime l'ampleur de la baisse des prix sur le marché du commerce de détail. Les prix d'un éventail de forfaits sans fil largement choisis par les consommateurs ont diminué encore plus significativement (figure 2)

Figure 2 – Prix des services sans fil par niveau de forfait

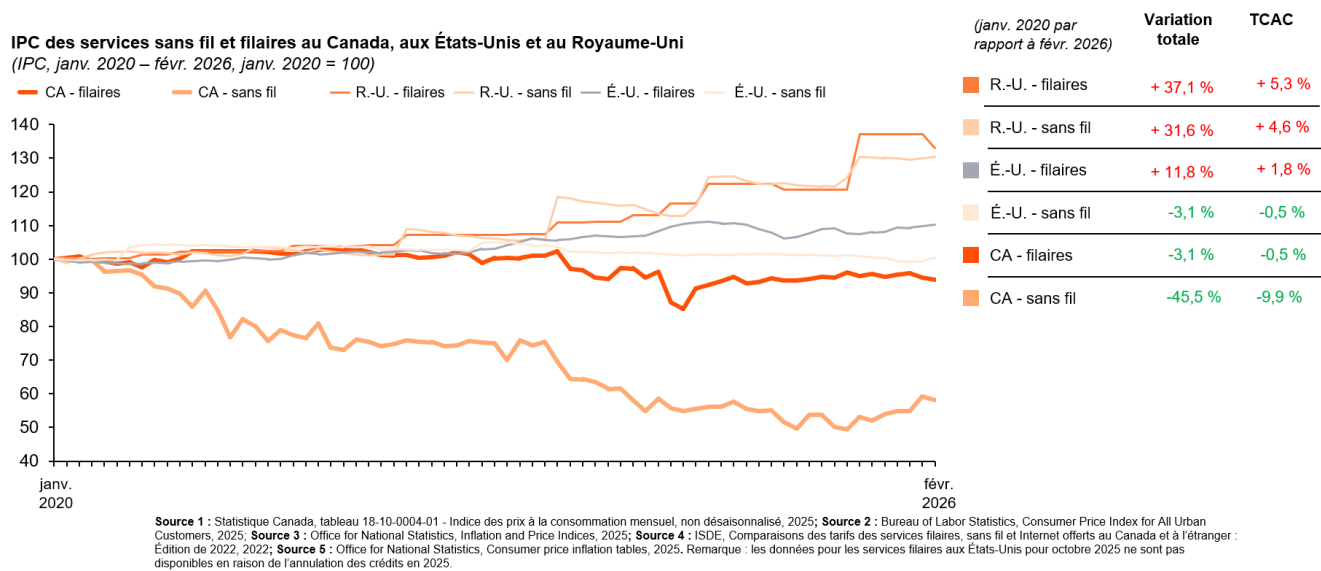


De plus, ces baisses de prix se sont produites même si les niveaux de service se sont considérablement améliorés, car les consommateurs reçoivent maintenant plus de données, des vitesses plus élevées et des limites de données plus importantes qu'en 2020. En revanche, la plupart des autres secteurs ont connu des augmentations de prix substantielles sans améliorations comparables de la qualité des biens ou des services offerts aux consommateurs. Autrement dit, les Canadiens paient moins tout en obtenant plus de leurs services de télécommunications, une dynamique qui est absente dans les autres grandes catégories de dépenses.

Le contraste entre ces réductions de prix des services sans fil et l'inflation globale est important. Dans chacun de ses bulletins mensuels de l'IPC d'octobre 2023 à juillet 2025, Statistique Canada a désigné les services téléphoniques comme l'un des principaux facteurs contribuant à la diminution de l'inflation. Ainsi, 22 rapports mensuels de l'IPC consécutifs ont fait état de baisses par rapport à l'année précédente, avec une moyenne supérieure à 10 % dans chaque rapport mensuel. Les services mobiles, qui représentent le poids le plus important dans la composante des services téléphoniques, ont été le principal moteur de cette réduction, car les fournisseurs de services sans fil ont proposé des forfaits de données plus importants à des prix plus bas et livré une concurrence plus féroce sur le plan des prix.

La situation au Canada diffère des tendances de prix qui ont eu cours dans les pays comparables. De janvier 2020 à février 2026, l'IPC pour les services sans fil aux États-Unis est demeuré relativement stable (-3,1 %), tandis que l'IPC pour les services filaires a augmenté de 11,8 %. Au Royaume-Uni, les prix des services sans fil ont bondi de 31,6 % et ceux des services filaires, de 37,1 % (figure 3). Bien qu'il existe des différences structurelles entre les modèles de tarification et les cadres réglementaires, les ménages canadiens ont bénéficié de tendances de tarification plus favorables pour les services sans fil et filaires que les consommateurs de ces marchés.

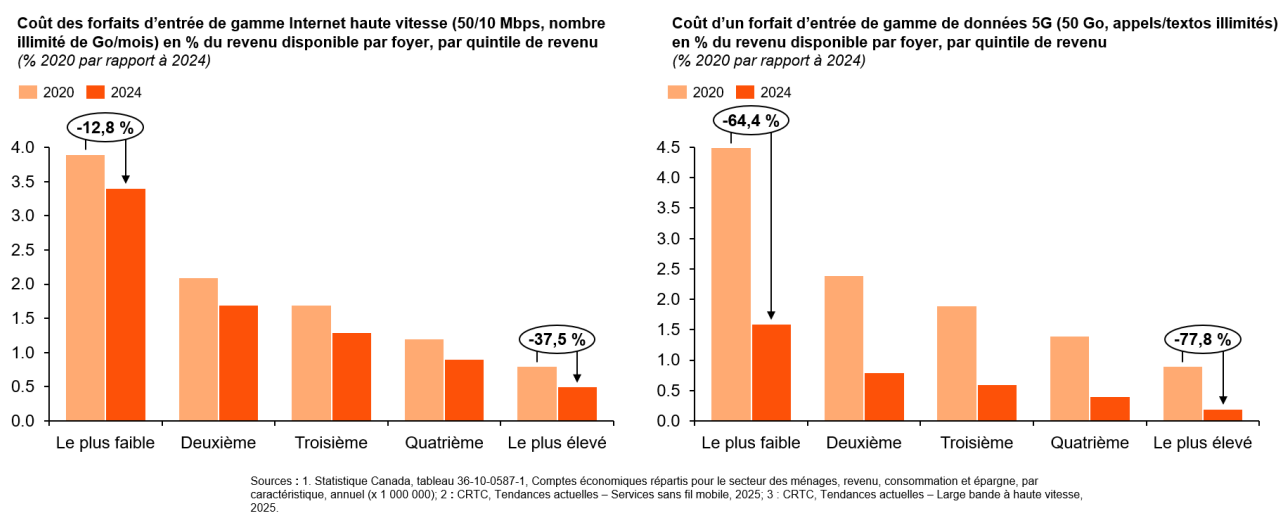
Figure 3 - Services sans fil et filaires au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni



1.2 Gains d'abordabilité pour tous les niveaux de revenu

Outre la baisse des prix, les services de télécommunications sont devenus plus abordables par rapport au revenu des ménages, et ce, pour tous les groupes de revenus. Ces services représentent maintenant une part plus faible du revenu disponible des ménages en 2024 par rapport à 2020, dans tous les quintiles de revenus (figure 4).

Figure 4 - Coût des forfaits filaires et sans fil de base en pourcentage du revenu disponible des ménages¹



Pour les forfaits filaires haute vitesse d'entrée de gamme (50/10 Mbps, données illimitées), la part du revenu des ménages nécessaire à l'achat du service a diminué sans cesse de 2020 à 2024. L'effet est plus prononcé pour les services sans fil, car, sur la même période, la part du revenu nécessaire pour les forfaits 5G à nombre élevé de données (le panier de services représentatif étant 50 Go, tout nombre de minutes/textos) a diminué dans chaque quintile. Cette tendance indique que l'amélioration de l'abordabilité s'est manifestée de façon généralisée plutôt que limitée aux ménages à revenu élevé.

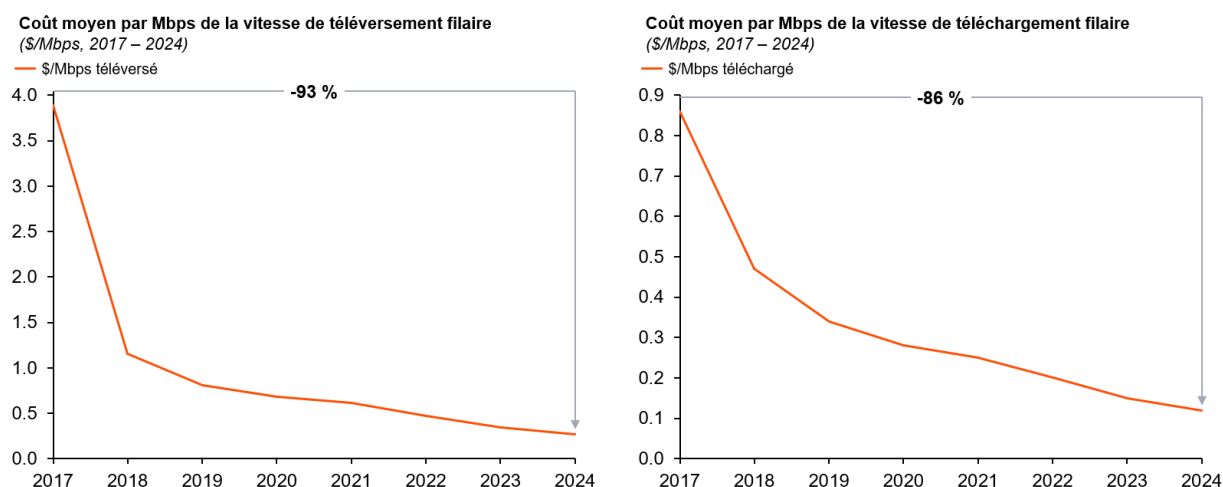
1 - Dans la figure 4, des paniers de biens et services standardisés sont utilisés pour assurer des comparaisons cohérentes dans le temps et entre les groupes de revenus, même si la consommation réelle des ménages peut varier.

1.3 Plus de données, des vitesses plus élevées et une couverture plus large à moindre coût.

La portée et la performance des réseaux filaires canadiens se sont toutes deux améliorées depuis 2020. À la fin de 2024, environ 96 %² des foyers canadiens pouvaient avoir accès à un service à large bande haute vitesse, soit des services qui répondent à l'objectif de service universel de 50/10 Mbps avec données illimitées fixé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ou qui dépassent cet objectif, en hausse par rapport à 89,7 % quatre ans plus tôt. De plus, l'accès à des vitesses de large bande d'un gigabit ou plus est devenu largement disponible, et 90 %² des foyers y avaient accès comparativement à 75,8 % en 2020. Parallèlement, le coût de chaque unité de vitesse des services filaires a diminué. Le coût par Mbps, tant pour le téléversement que pour le téléchargement, a affiché une tendance à la baisse de 2017 à 2024.

Autrement dit, chaque dollar dépensé en Internet résidentiel permet maintenant d'acheter considérablement plus de bande passante qu'auparavant (figure 5). L'utilisation mensuelle moyenne des données par fil a également augmenté de 234 % de 2017 au deuxième trimestre de 2025, ce qui témoigne du rôle de plus en plus central de la connectivité dans les foyers canadiens. Ces gains ont été rendus possibles grâce à des investissements en immobilisations soutenus dans l'infrastructure de réseau, qui ont permis d'accroître la capacité, d'améliorer les vitesses et d'étendre la couverture à l'échelle du pays.

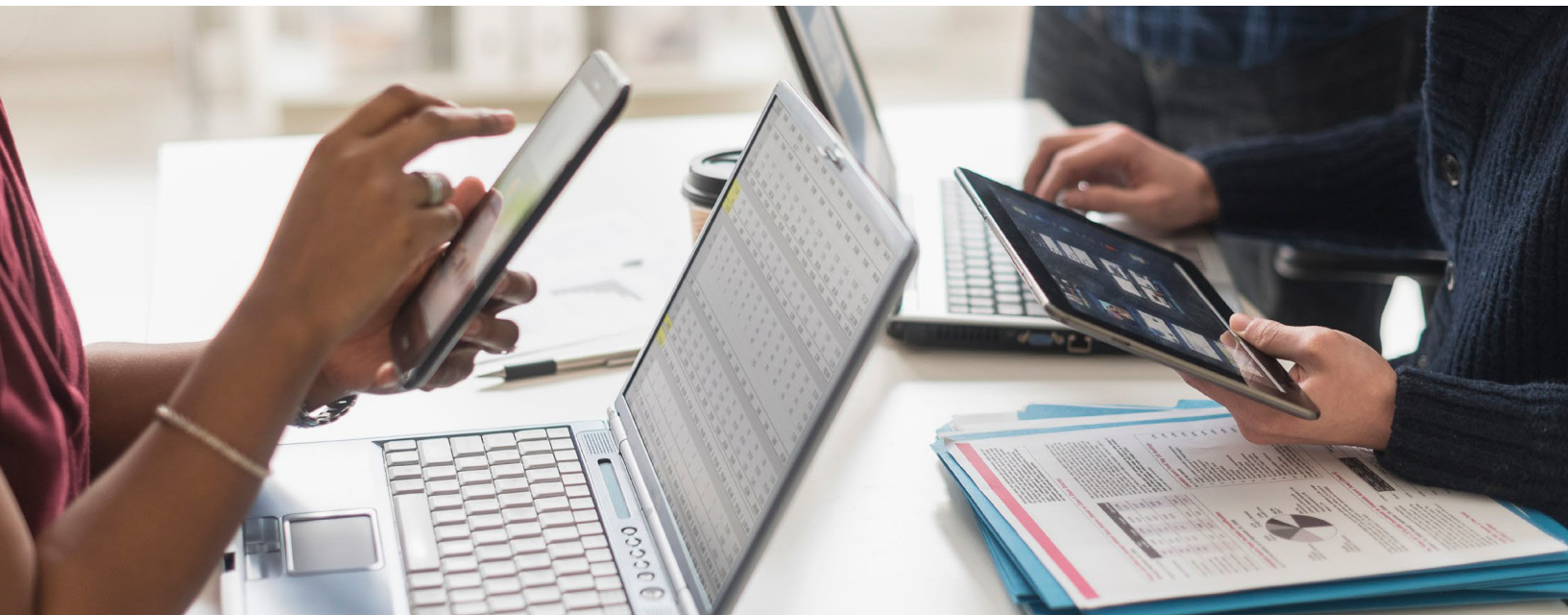
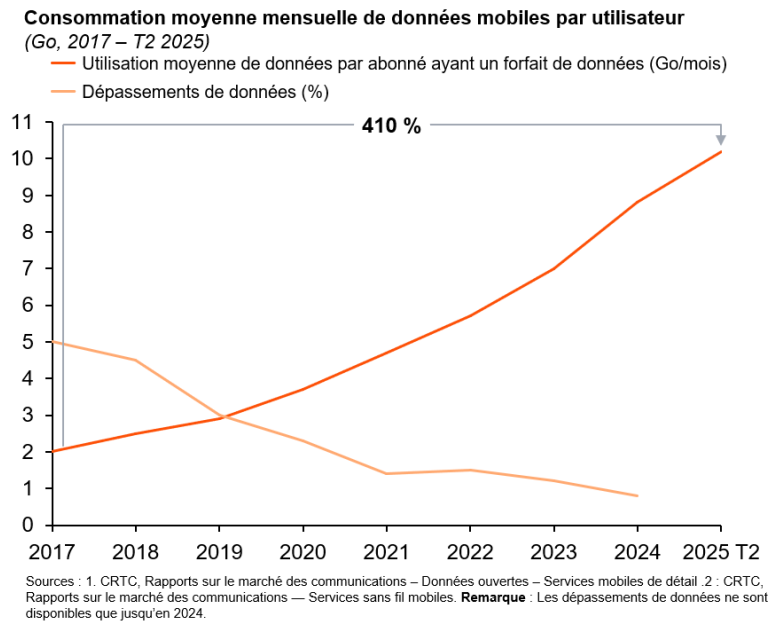
Figure 5 - Coût moyen par Mbps de la vitesse Internet filaire



Sources : 1 CRTC, Rapports sur le marché des communications – Données ouvertes – Services Internet fixes de détail.

Au cours de la même période, le coût par gigaoctet de données sans fil a diminué de façon constante, ce qui a entraîné une amélioration significative du rapport qualité-prix. Les consommateurs ont profité de cette augmentation de la valeur, comme en témoigne la hausse de 410 % de l'utilisation mensuelle moyenne des données par abonné sans fil de 2017 au deuxième trimestre de 2025, qui résulte du fait que les applications gourmandes en données sont devenues essentielles à la connectivité quotidienne (figure 6). Cette croissance témoigne de l'importance grandissante de la connectivité mobile dans les activités économiques et sociales, notamment le travail à distance, les services numériques et la diffusion en continu.

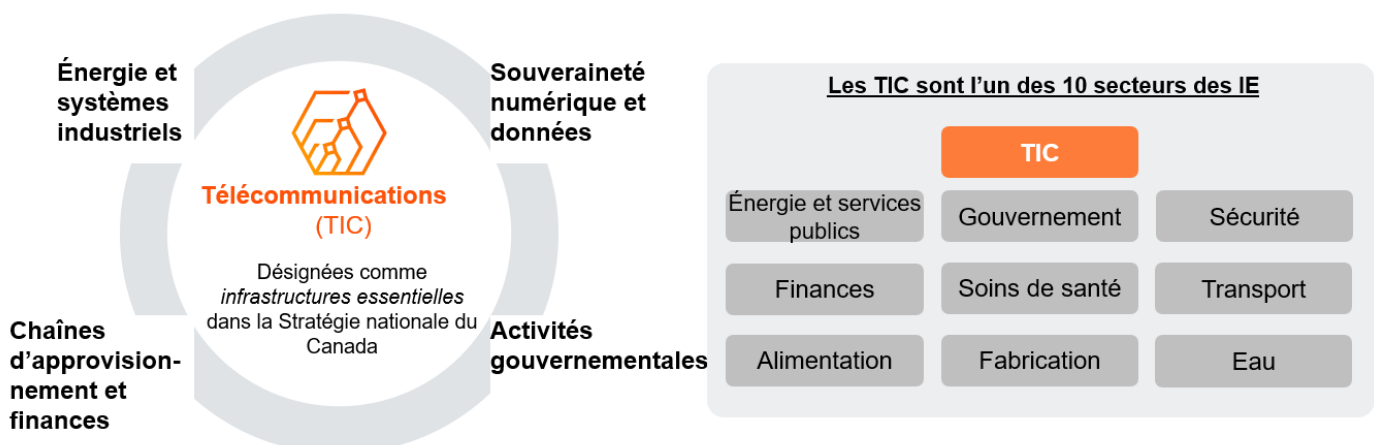
Figure 6 – Consommation mensuelle de données sans fil par utilisateur



Télécommunications : soutenir les priorités nationales du Canada

Les réseaux de télécommunications soutiennent de nombreuses priorités économiques, sociales et nationales essentielles du Canada, y compris celles qui ont été identifiées par le gouvernement fédéral en matière de productivité, de croissance économique et sécurité, de souveraineté des données et de résilience de la chaîne d'approvisionnement. L'intégration des technologies numériques étant de plus en plus profonde dans tous les secteurs, les télécommunications ont évolué pour passer d'un service autonome à une infrastructure fondamentale qui permet la réalisation de ces priorités. La présente section examine comment les télécommunications soutiennent les principaux objectifs nationaux, notamment la souveraineté numérique, les chaînes d'approvisionnement modernes et la sécurité publique, et met en relief les attentes croissantes à l'égard des réseaux en ce qui a trait à la fourniture d'une connectivité sécurisée, fiable et résiliente. Ensemble, ces tendances soulignent le rôle central des télécommunications dans l'économie canadienne et l'importance d'assurer l'existence des conditions permettant la pérennité et le renforcement de cette infrastructure essentielle.

Figure 7 – Les télécommunications comme tissu conjonctif soutenant la Stratégie nationale du Canada



2.1 La couche habilitante derrière les infrastructures essentielles du Canada

Les réseaux de télécommunications sont le tissu conjonctif de l'économie, des institutions, de la sécurité publique et de l'appareil de sécurité nationale du Canada (figure 7). Comme il est indiqué dans la section précédente, le secteur a produit de bons résultats pour les Canadiens, notamment une baisse soutenue des prix, une intensification de la concurrence et des investissements importants et continus dans la performance et la couverture du réseau. Parallèlement, le rôle joué par les télécommunications dans l'ensemble de l'économie n'a cessé de s'accroître. Ce n'est pas un service commercial autonome, mais la couche habilitante sur laquelle d'autres systèmes vitaux reposent, notamment les activités gouvernementales, les réseaux financiers, les réseaux énergétiques, les chaînes d'approvisionnement, les transports et les services d'urgence.

Cette interdépendance croissante signifie que les attentes à l'égard des réseaux de télécommunications ont évolué bien au-delà de la prestation de services traditionnels. On s'attend maintenant à ce que les réseaux offrent non seulement une connectivité généralisée et abordable, mais également un haut niveau de fiabilité, de sécurité et de résilience dans une vaste gamme de conditions. Étant donné qu'un plus grand nombre de secteurs se numérisent et dépendent de données et de connectivité en temps réel, la performance de l'infrastructure de télécommunications influe de plus en plus sur la performance de l'ensemble de l'économie.

Les politiques publiques canadiennes reflètent de plus en plus le rôle élargi et l'importance de l'infrastructure de télécommunications. Dans les stratégies nationales, les cadres de sécurité et les mesures législatives (figure 8), le secteur est systématiquement reconnu comme essentiel à la stabilité économique, à la sécurité publique et à la sécurité nationale. Cette reconnaissance se reflète non seulement dans sa désignation en tant que secteur d'infrastructure essentielle, mais aussi dans l'importance croissante accordée à la sécurité des réseaux, à la résilience et à l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement. Ensemble, ces signaux mettent en évidence une opinion claire et constante : les télécommunications ne sont plus simplement un service commercial, mais une infrastructure fondamentale qui soutient le fonctionnement de l'économie canadienne moderne.

Cette perspective n'est pas propre au Canada. D'autres pays et territoires comparables reconnaissent également les télécommunications comme une infrastructure essentielle soutenant la résilience économique, la sécurité nationale et la souveraineté numérique. Des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie reconnaissent les télécommunications comme une infrastructure essentielle et en tiennent compte dans le cadre de stratégies nationales plus larges. Ce consensus international grandissant vient renforcer l'idée que les réseaux de télécommunications sont essentiels au fonctionnement des économies modernes.

Le secteur des télécommunications canadien a réagi en effectuant des investissements importants dans le renforcement des réseaux, la redondance, les capacités de cybersécurité et les pratiques de gestion des risques. Ces efforts sont essentiels pour maintenir la confiance dans les systèmes numériques et soutenir la croissance continue de l'économie numérique du Canada.

Dans le même ordre d'idées, il est important que le cadre des politiques régissant le secteur tienne compte de ce rôle élargi et des réalités liées à son maintien. Assurer que les réseaux sont sécurisés, résilients et hautement performants ne peut pas reposer uniquement sur l'augmentation des obligations. Comme il est indiqué à la section 5 du présent rapport, il exige également la présence d'un environnement qui soutient les investissements et l'innovation continus.

Figure 8 – Quelques mesures du gouvernement canadien qui soulignent le fait que les télécommunications sont une infrastructure stratégique.

Sécurité de la chaîne d'approvisionnement et assurance des fournisseurs

Interdiction des fournisseurs à haut risque : Huawei/ZTE bannies des réseaux 5G; retrait de la 4G existante d'ici le 31 décembre 2027; inquiétude quant au contrôle étranger extrajudiciaire.

Cadre législatif (projet de loi C-8) : modifie la Loi sur les télécommunications; promulgue la Loi sur la protection des cybersystèmes essentiels; confère le pouvoir d'interdire, de retirer ou de suspendre les fournisseurs à haut risque; impose des programmes de cybersécurité aux exploitants de télécommunications.

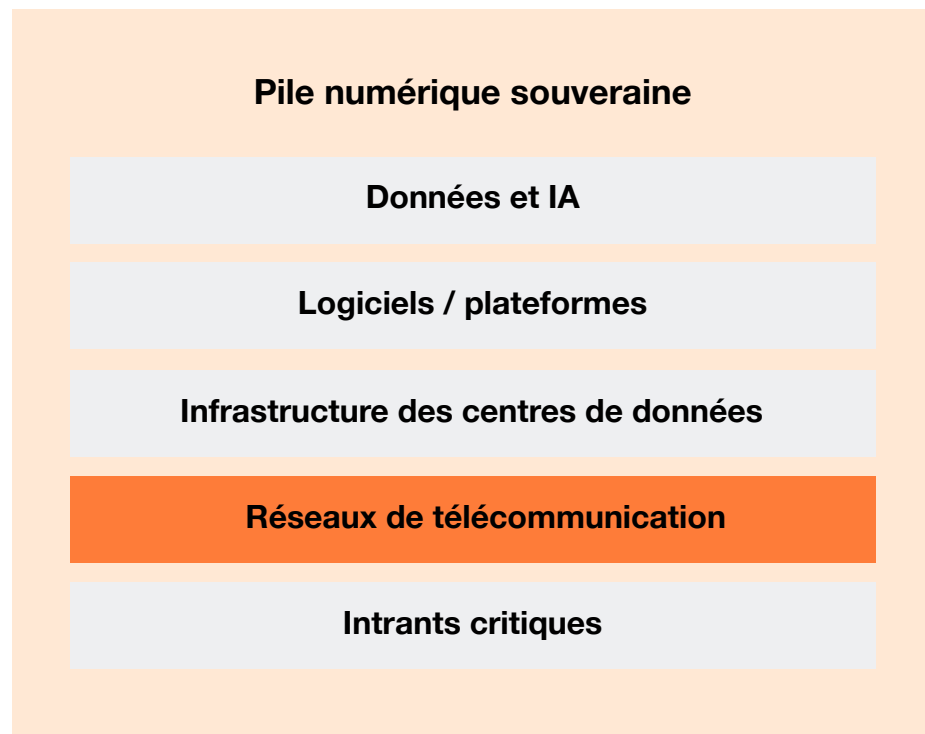
Examens de sécurité élargis du CST : 1 371 évaluations des risques liés à la chaîne d'approvisionnement des télécommunications en 2024-2025.

Certification en cybersécurité des fournisseurs de défense : le PCCC (mars 2025) impose une certification en cybersécurité conforme à l'interopérabilité du Groupe des cinq.

2.2 Une base pour la souveraineté numérique

La souveraineté numérique renvoie à la capacité du Canada à exercer un contrôle sur ses données, ses logiciels et son infrastructure de données dans un monde interconnecté à l'échelle internationale. Ce contrôle repose sur une pile de capacités en couches (figure 9), qui comprend les réseaux de télécommunications qui transportent les données, le centre de données qui les stocke et les traite, les plateformes logicielles et les systèmes d'IA qui se trouvent au-dessus. Chaque couche repose sur celle se trouvant au-dessous. La souveraineté des données et de l'IA ne peut être maintenue en l'absence de contrôle sur le centre de données, la souveraineté des données ne peut fonctionner en l'absence de contrôle sur le réseau et la souveraineté du réseau est compromise en l'absence de chaînes d'approvisionnement fiables. En tant que couche de base de cette pile, l'infrastructure de télécommunications joue un rôle central dans la façon dont les données circulent, l'endroit où elles résident et les conditions dans lesquelles elles sont sécurisées et régies.

Figure 9 - La souveraineté numérique dépend du contrôle à chaque niveau de la pile, les télécommunications formant la couche de base.



En pratique, les discussions sur la souveraineté numérique se concentrent souvent moins sur la propriété ou le développement entièrement nationaux de chaque niveau de la pile numérique et de l'IA, et davantage sur le maintien de niveaux appropriés de contrôle, de résilience, de sécurité et de gouvernance au sein d'un écosystème numérique ouvert et mondialement intégré. Cela comprend le renforcement des infrastructures et des capacités nationales, le soutien de la résidence des données canadiennes et des opérations de confiance, ainsi que la gestion des risques liés aux chaînes d'approvisionnement mondiales et aux menaces de sécurité en constante évolution. Les gouvernements et le secteur privé se concentrent de plus en plus sur le renforcement de ces résultats par l'entremise de mesures et de propositions visant à améliorer la gouvernance des données, à renforcer la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et à améliorer la résilience des infrastructures essentielles.

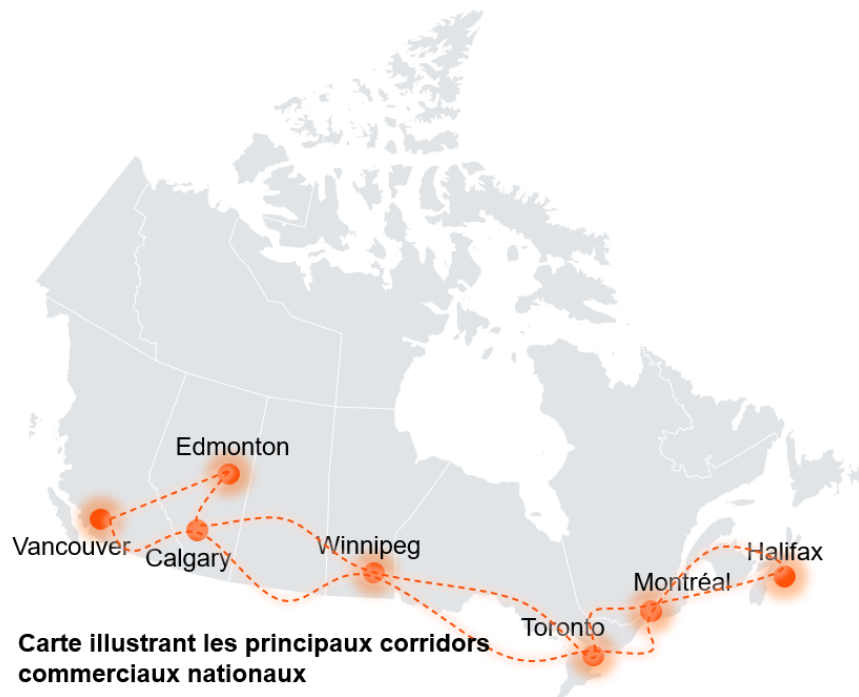
Dans ce contexte, les réseaux de télécommunications jouent un rôle particulièrement important. En tant qu'infrastructure par laquelle les données sont transmises et interconnectées entre les systèmes, ils constituent un point d'appui clé pour assurer que les opérations numériques sont sécurisées, fiables et souveraines. Il est donc essentiel de continuer à investir dans des réseaux de télécommunications avancés, résilients et sécurisés, non seulement pour la connectivité, mais aussi pour permettre au Canada d'atteindre ses objectifs numériques généraux, notamment la croissance économique, la sécurité publique et la gestion fiable des données.



2.3 Favoriser les chaînes d'approvisionnement modernes et la résilience économique

Les chaînes d'approvisionnement canadiennes sont passées de corridors physiques à des réseaux numériquement coordonnés, et l'infrastructure de télécommunications est la couche qui rend cette coordination possible. La télématique, le suivi GPS et les plateformes infonuagiques de données offrent désormais une visibilité de bout en bout sur les camions, le transport ferroviaire et les ports, ce qui permet des transferts plus rapides entre les modes de transport, un reroutage en temps réel pour éviter la congestion et des délais de transit réduits aux frontières provinciales (figure 10). Ces capacités dépendent entièrement d'une connectivité fiable et performante le long des corridors commerciaux nationaux du Canada. Par conséquent, l'infrastructure de télécommunications est maintenant un élément essentiel de la productivité des systèmes de commerce et de logistique du Canada.

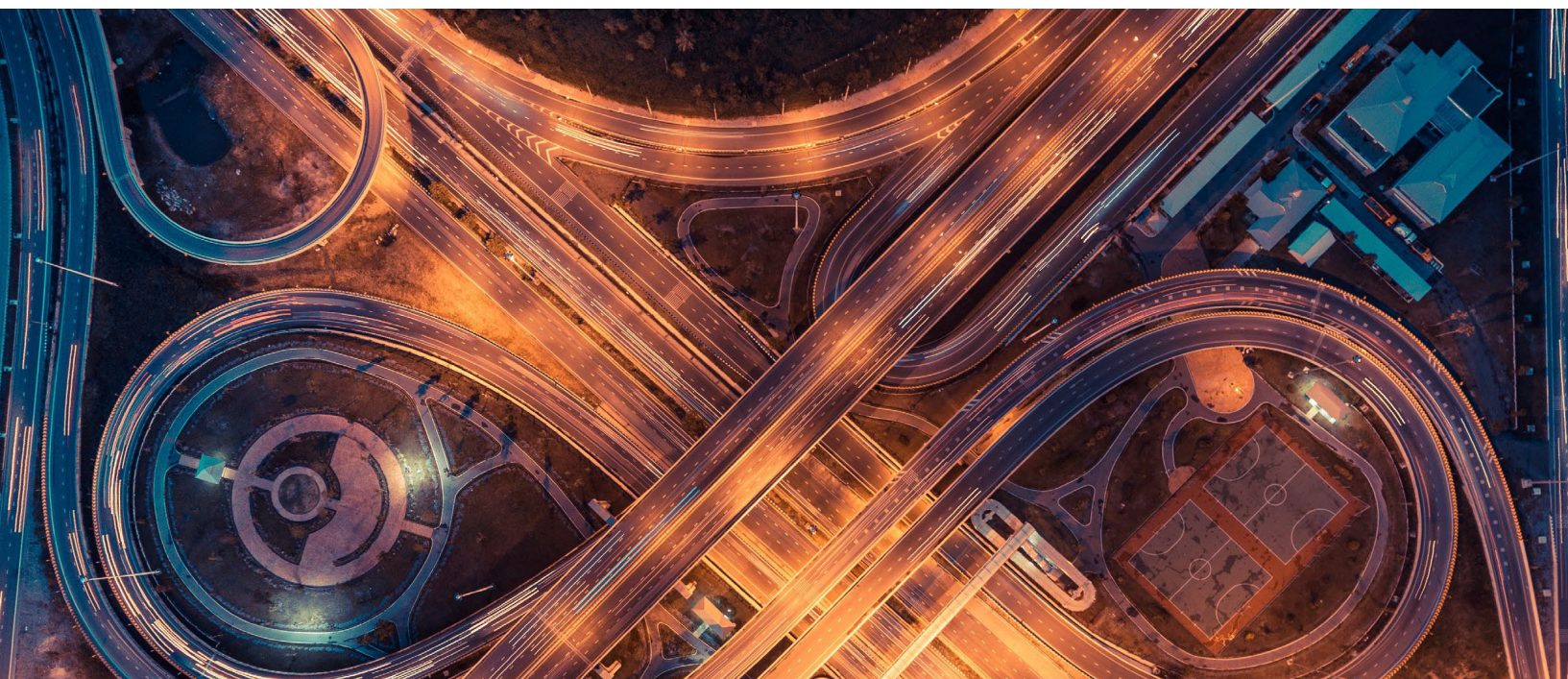
Figure 10 – Les plateformes de données qui s'appuient sur les télécommunications offrent maintenant une visibilité de bout en bout sur les corridors commerciaux nationaux du Canada.



La transition de la gestion logistique physique aux activités numériquement intégrées a permis de faire passer les télécommunications d'un service de soutien à un élément fondamental de l'infrastructure commerciale du Canada. Les priorités d'investissement fédérales reflètent de plus en plus ce passage, les fonds étant dirigés vers les échanges de données ferroviaires et la modernisation des ports, conçus pour réduire les goulots d'étranglement et améliorer la coordination dans l'ensemble des points d'entrée nationaux et des corridors commerciaux. Bien que ces initiatives reposent essentiellement sur des réseaux de télécommunications robustes, elles ne constituent pas des investissements dans la connectivité sous-jacente elle-même. Cette distinction est importante : la performance de ces systèmes numériques dépend directement de la qualité, de la capacité et de la résilience des réseaux qui les soutiennent.

Pour que les initiatives visant les chaînes d'approvisionnement numériques atteignent les résultats escomptés, il faudra continuer d'investir dans l'infrastructure de télécommunications qui permet leur fonctionnement, en veillant à ce que la connectivité suive le rythme de l'augmentation de la demande en matière de capacité, de performance et de fiabilité. Cependant, les cadres politiques et d'investissement ne reflètent pas toujours pleinement cette interdépendance.

Les réseaux sans fil de prochaine génération étendent davantage ces capacités. Le 5G et la connectivité avancée permettent une gestion intelligente du trafic, la maintenance prédictive des actifs de transport et la communication de machine à machine dans l'ensemble de corridors longue distance. Ces applications continueront de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement face aux perturbations et de positionner l'infrastructure commerciale du Canada afin qu'elle puisse accepter des volumes et une complexité croissants, soulignant ainsi l'importance d'un environnement politique qui soutient les investissements continus dans les réseaux de télécommunications qui les soutiennent.



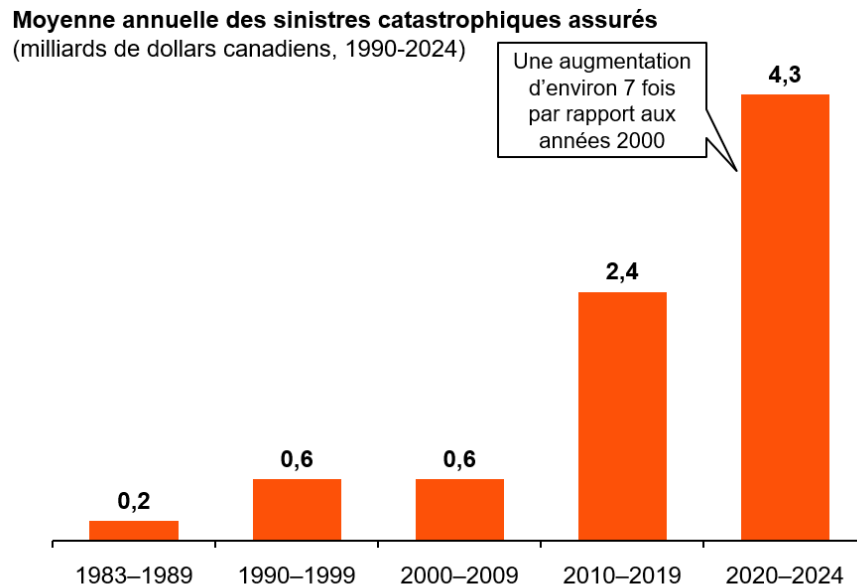
2.4 Sécurité publique et préparation nationales

Les systèmes de sécurité publique au Canada dépendent des réseaux de télécommunications pour fonctionner. Les interventions en cas d'urgence, la gestion des catastrophes et la continuité des services essentiels reposent toutes sur une infrastructure de communications qui doit rester disponible et résiliente en situation de crise. Plus la fréquence et la complexité des cas d'urgence s'accroissent, plus les attentes à l'égard du fonctionnement de manière fiable des réseaux de télécommunications dans des situations critiques sont élevées elles aussi.

Les communications d'urgence sont parmi les points de dépendance les plus visibles entre la sécurité publique et l'infrastructure de télécommunications. L'ancien système 9 1 1 du Canada avait été conçu pour les appels vocaux analogiques et ne reflète plus la façon dont les Canadiens communiquent ou dont les situations d'urgence sont gérées. En réponse, les fournisseurs de télécommunications modernisent l'épine dorsale nationale des communications d'urgence afin qu'elle prenne en charge les services 9 1 1 de prochaine génération (9 1 1 PG), une plateforme numérique basée sur le protocole IP. Le service 9 1 1 PG permet des communications d'urgence plus complètes, y compris des capacités de localisation fondées sur le SIG qui améliorent la précision de la localisation des appelants dans l'ensemble des zones urbaines, rurales et éloignées du Canada.

Parallèlement, les risques pour la sécurité publique sont de plus en plus façonnés par des menaces physiques qui exercent une pression directe sur les infrastructures de communications. Les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents et coûteux. Selon les Services économiques TD, les pertes catastrophiques annuelles moyennes assurées au Canada ont augmenté d'environ sept fois depuis les années 2000, passant de 0,6 milliard de dollars par année durant la période de 2000 à 2009 à 4,3 milliards de dollars durant la période de 2020 à 2024 (figure 11).

Figure 11 – Les phénomènes météorologiques catastrophiques s'accroissent, ce qui augmente le coût de la résilience du réseau.



Sources : BAC; CatIQ; Services économiques TD.

Parallèlement, les incidents de vandalisme et de vol de cuivre qui affectent l'infrastructure de télécommunications ont considérablement augmenté, ce qui a entraîné des interruptions de service qui peuvent perturber l'accès aux services d'urgence et isoler les collectivités. Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a récemment déclaré qu'« il est urgent que des actions soient prises pour lutter contre ces méfaits »³ et a appelé le gouvernement fédéral à modifier le Code criminel afin d'imposer des sanctions plus sévères pour les crimes de vol de métaux qui endommagent les infrastructures essentielles.

Ces phénomènes mettent à l'épreuve la résilience des réseaux de télécommunications en temps réel. Les perturbations de service pendant des situations d'urgence peuvent isoler les collectivités, entraver l'accès aux services d'urgence et interrompre les activités économiques essentielles. En réponse, les fournisseurs de télécommunications investissent dans la redondance des réseaux, une infrastructure géographiquement diversifiée, des systèmes d'alimentation de secours et des capacités de reprise rapide afin de maintenir et de rétablir la connectivité en cas de crise.

À mesure que ces risques augmentent, il devient tout aussi important de s'assurer que les cadres d'investissement et les protections juridiques suivent le rythme.

3 - Signal coupé : Les conséquences coûteuses du vol de cuivre au Canada, rapport du Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

Les télécommunications comme contributeur important à l'économie canadienne

3.1 Apport au PIB et à l'emploi

Le secteur des télécommunications canadien a ajouté 86,0 milliards de dollars au PIB du Canada et a soutenu 611 000 emplois dans tous les secteurs d'activité en 2025 (figure 12). Cette contribution, équivalente à environ 4 % du produit économique total du Canada, reflète à la fois l'activité directe des entreprises de télécommunications et le rôle du secteur comme élément fondamental de l'activité économique dans d'autres industries. De ce montant total de 86,0 milliards de dollars, une tranche de 27,3 milliards de dollars a été générée directement par le secteur des télécommunications, tandis qu'une tranche de 58,7 milliards de dollars résulte de l'incidence des télécommunications sur le PIB d'autres secteurs, les contributions les plus importantes allant à la finance (5,2 milliards de dollars), aux services publics (5,2 milliards de dollars), aux services professionnels (4,6 milliards de dollars) et au commerce de gros (3,9 milliards de dollars). Le solde des impacts intersectoriels, soit 39,8 milliards de dollars, est réparti entre un large éventail de secteurs, notamment la fabrication, l'immobilier, l'éducation, les soins de santé et le commerce de détail. Cette répartition illustre à quel point les télécommunications sont intégrées à l'ensemble de l'économie canadienne et soutiennent l'activité dans presque tous les secteurs importants.

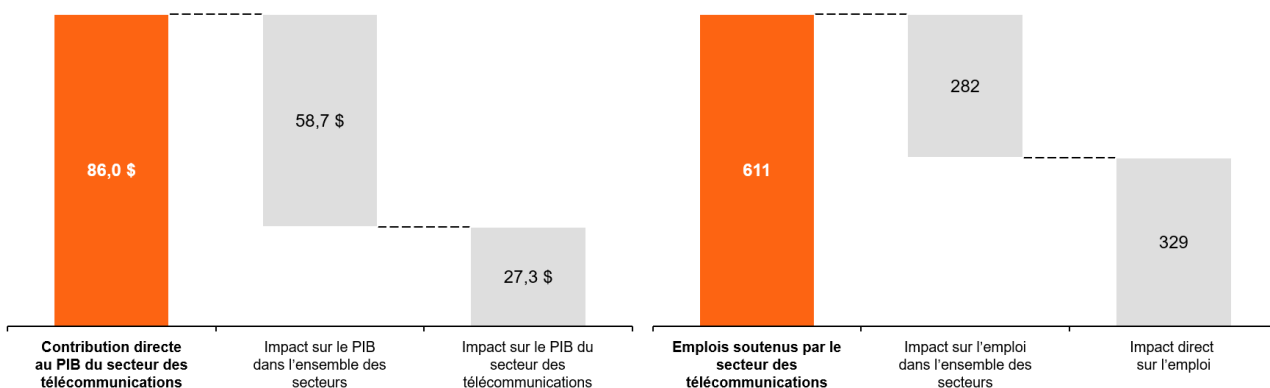
Figure 12 – L'empreinte économique et l'intégration intersectorielle du secteur des télécommunications, 2025

Les entreprises de télécommunications représentent environ 4 % du PIB total du Canada en raison de sa contribution directe par l'intermédiaire de sa chaîne d'approvisionnement ainsi que dans l'ensemble des industries par l'entremise de l'augmentation des ventes et de la production.

Les entreprises de télécommunications soutiennent directement des emplois pour leurs employés et dans l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement, ainsi que dans d'autres secteurs grâce à une productivité et des dépenses accrues.

Contribution directe au PIB du secteur des télécommunications
(milliards de dollars canadiens, 2025)

Emplois soutenus par le secteur des télécommunications¹
(en milliers, 2025)



L'activité économique directe du secteur génère d'autres effets par l'intermédiaire de sa chaîne d'approvisionnement et de sa main-d'œuvre (figure 13). En 2025, l'effet direct sur le PIB de 27,3 milliards de dollars s'est accompagné d'une activité économique indirecte de 13,2 milliards de dollars, qui représente la demande de biens et de services de la part des fournisseurs de télécommunications. À cela s'ajoute une somme de 11,4 milliards de dollars provenant de l'activité induite, à savoir les dépenses des ménages des travailleurs qui sont employés directement et indirectement par le secteur. Ces effets de la chaîne d'approvisionnement et des dépenses font en sorte que la portée du secteur s'étend à la construction, à la fabrication d'équipement, aux services professionnels, à la distribution au détail et à d'autres industries dans toutes les provinces et tous les territoires. Ces effets multiplicateurs amplifient considérablement l'empreinte économique du secteur au-delà de sa contribution directe, tandis que 58,7 milliards de dollars représentent une activité du PIB à l'échelle de l'économie rendue possible par la connectivité et les infrastructures de télécommunications.

Les impacts indirects et induits présentés à la figure 13 correspondent aux effets multiplicateurs économiques traditionnels associés aux activités directes du secteur des télécommunications et ne doivent pas être interprétés comme une décomposition du montant global de 58,7 milliards de dollars du PIB intersectoriel rendu possible présenté à la figure 12.

Figure 13 – Répartition de l'impact économique des télécommunications entre les différents canaux de transmission

Type d'impact	Contribution en 2025	Description
Direct	27,3 G\$	L'activité économique immédiate générée par l'industrie des télécommunications. p. ex., emplois, salaires et production directement liés aux entreprises du secteur des télécommunications
Indirect	13,2 G\$	Les effets sur la chaîne d'approvisionnement, y compris l'activité économique générée par les entreprises qui fournissent des biens et des services à l'industrie des télécommunications. p. ex., emballage et transport pour un magasin de vente au détail de produits et services de télécommunications
Induit	11,4 G\$	L'effet d'entraînement provenant des dépenses des ménages des employés qui gagnent un salaire dans des activités directes et indirectes. p. ex., les employés d'un magasin de vente au détail de produits et services de télécommunications qui dépensent leurs revenus dans un restaurant

La contribution à l'emploi suit une tendance similaire. Le secteur des télécommunications employait directement 329 000 personnes en 2025, et 282 000 emplois supplémentaires dans d'autres secteurs étaient soutenus par les effets de la chaîne d'approvisionnement du secteur et de la productivité que le secteur rend possible (figure 12). Puisque cette contribution dépend de l'investissement continu de capitaux privés dans les réseaux et les infrastructures, les conditions dans lesquelles les exploitants peuvent attirer et déployer des capitaux déterminent directement la capacité du secteur à maintenir son empreinte en termes de PIB et d'emploi.

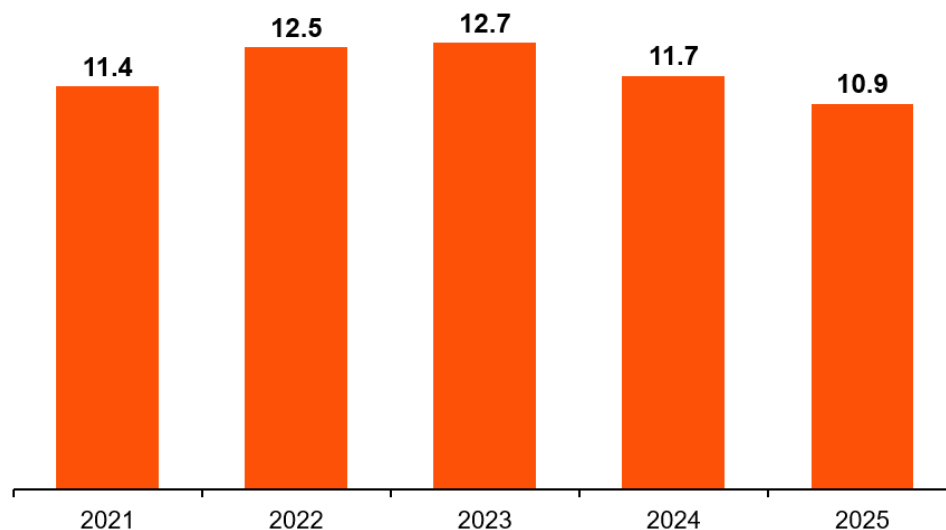
3.2 Investissements en immobilisations

Les exploitants de télécommunications canadiens ont investi environ 59 milliards de dollars dans l'infrastructure de réseau depuis 2021, ce qui fait des télécommunications l'un des secteurs d'activité les plus intenses en capitaux et les plus stratégiques du pays (figure 14).

Figure 14 – Dépenses en immobilisations du secteur canadien des télécommunications

Dépenses en immobilisations moyennes des principales entreprises de télécommunications canadiennes¹

(milliards de dollars canadiens, 2021-2025)



Les dépenses en immobilisations annuelles ont atteint

\$12.7bn

en 2023, avant de reculer pour s'établir à

\$10.9bn

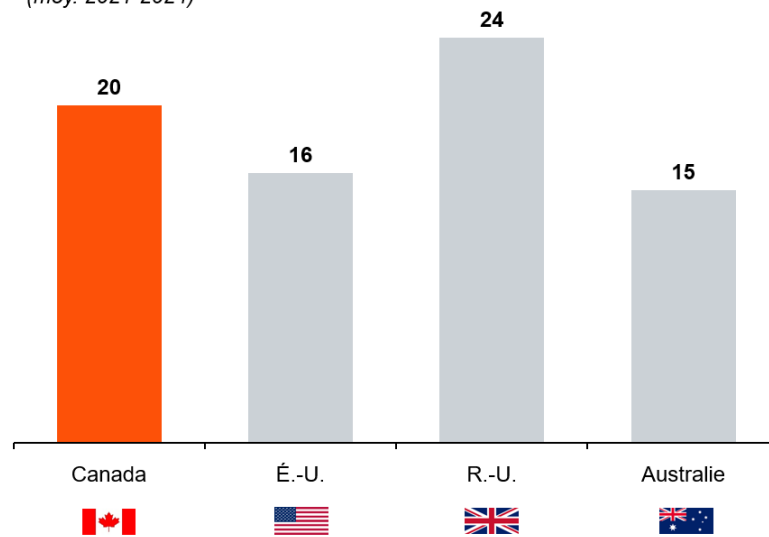
en 2025

Note 1. Les principales entreprises de télécommunications canadiennes comprennent Bell, Rogers, TELUS, SaskTel et Vidéotron.

Sources : 1. Statistique Canada, tableau 36-10-013-01 - Multiplicateurs d'entrées-sorties, niveau sommaire, 2022; 2. S&P Capital IQ, rapports des sociétés (Bell, TELUS, Rogers, SaskTel, Québecor), 2024; 3. Rogers, Rapport annuel, 2020 et 2025; 4. Bell, Rapport annuel intégré de BCE, 2020 et 2025; 5. TELUS, Rapport annuel, 2020 et 2025; 6. SaskTel, Rapport annuel, 2020 et 2025; 7. Québecor, États financiers consolidés et notes afférentes, 2020 et 2025.

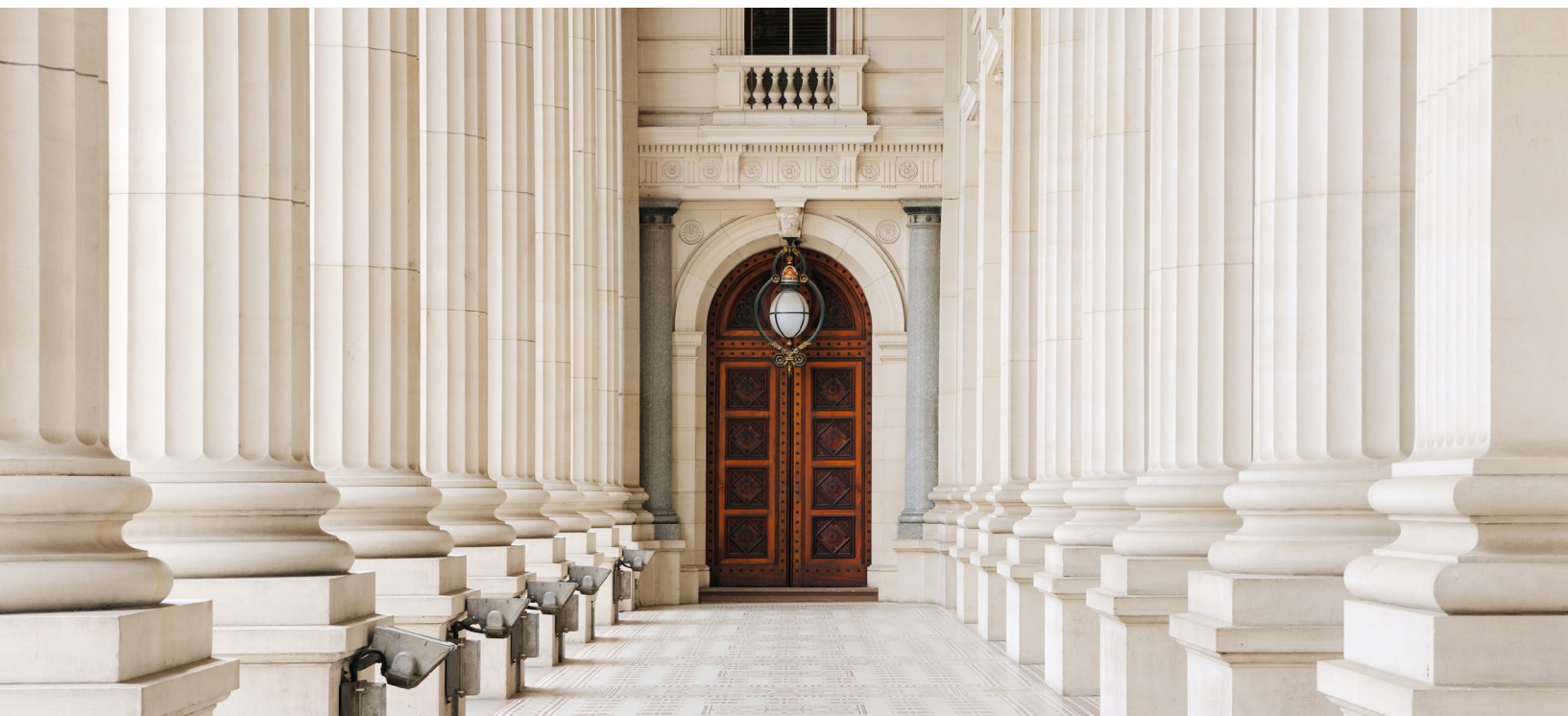
Figure 15 – Intensité des dépenses en immobilisations du secteur canadien des télécommunications par rapport à d'autres pays ou territoires comparables

Dépenses en immobilisations moyennes¹ des principales entreprises de télécommunications mondiales en pourcentage des revenus
(moy. 2021-2024)



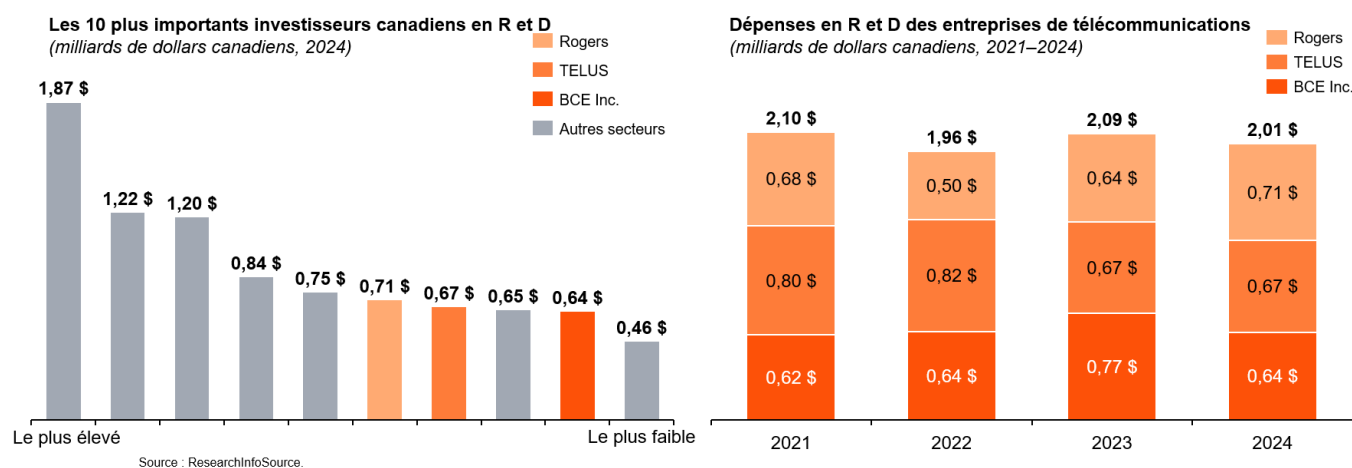
Note 1. Les principales entreprises de télécommunications mondiales comprennent des entreprises du Canada (Bell, Rogers, TELUS), des États-Unis (Verizon, AT&T), du Royaume-Uni (BT Group) et de l'Australie (Telstra).
Sources : Capital IQ, PRNewswire, Verizon.

Au cours de la période de 2021 à 2024, l'intensité du capital (ratio capex/revenus) a atteint en moyenne environ 18 %, un niveau supérieur à celui des juridictions comparables, dont les États-Unis et l'Australie, d'après les données comparables à l'international les plus récentes.



Outre les dépenses en immobilisations associées au déploiement de réseaux, le secteur est également une source importante de dépenses en recherche et développement au Canada. En 2024, trois fournisseurs de télécommunications (Rogers, TELUS et BCE) figuraient parmi les dix premières entreprises canadiennes en matière de dépenses de R et D, investissant collectivement plus de 2 milliards de dollars (figure 16).

Figure 16 – Les fournisseurs de télécommunications figurent parmi les plus importants investisseurs en R et D au Canada

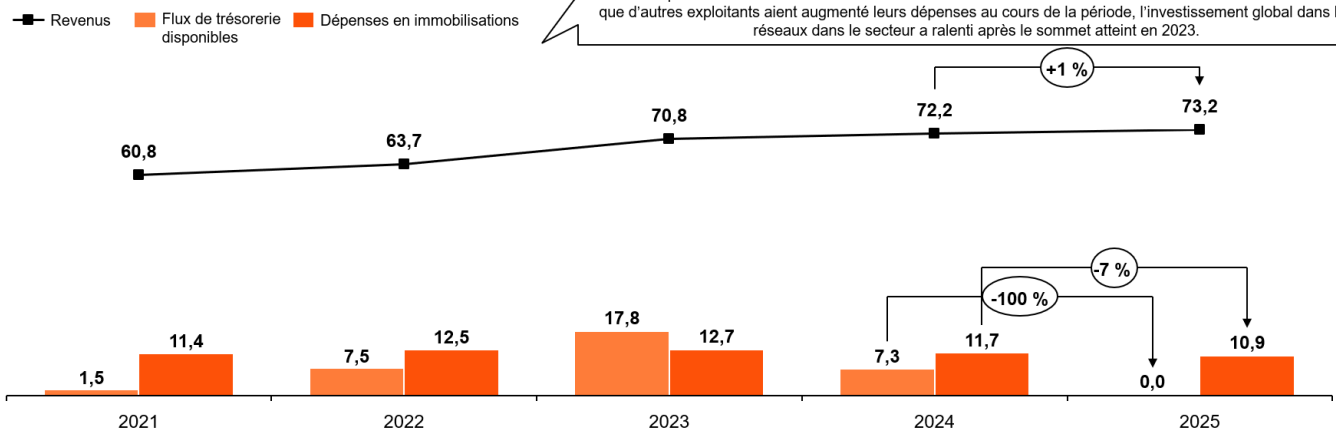


De plus, le rôle du Canada en tant que centre important de R et D dans le domaine des télécommunications a soutenu d'importantes activités multinationales de recherche et d'innovation. Des entreprises comme Nokia et Ericsson ont établi d'importants centres de R et D au Canada et ont ainsi contribué au développement de technologies de pointe, à la création d'emplois hautement qualifiés et à des investissements continus dans l'infrastructure et l'innovation en matière de télécommunications de prochaine génération.

Cependant, les investissements en immobilisations du secteur subissent maintenant une pression soutenue à la baisse. Les dépenses en immobilisations annuelles sont passées de 12,5 milliards de dollars en 2022 à 10,9 milliards de dollars en 2025, ce qui représente une baisse de 4,6 % du TCAC, les exploitants accordant de plus en plus la priorité à la préservation des flux de trésorerie disponibles dans un contexte de ralentissement de la croissance sous-jacente des revenus tirés des télécommunications (figure 17). Bien que les revenus déclarés des exploitants aient augmenté à un TCAC de 4,8 % sur la période allant de 2021 à 2025 (figure 17), une partie importante de cette croissance provenait de branches d'activité autres que les télécommunications. Les données agrégées du CRTC pour le secteur indiquent que les revenus tirés des services de télécommunications de base ont augmenté à un TCAC plus modeste de 2,6 %⁴ de 2021 à 2024. Par conséquent, la croissance apparente des revenus globaux masque une croissance sous-jacente plus faible des services de base qui financent les investissements dans les réseaux de télécommunications.

Figure 17 – Les entreprises de télécommunications réduisent leurs dépenses en immobilisations dans un contexte de ralentissement de la croissance des revenus.

Dépenses en immobilisations moyennes et flux de trésorerie disponibles absolus des principales entreprises de télécommunications canadiennes par rapport aux revenus
(milliards de dollars canadiens, 2021–2025)



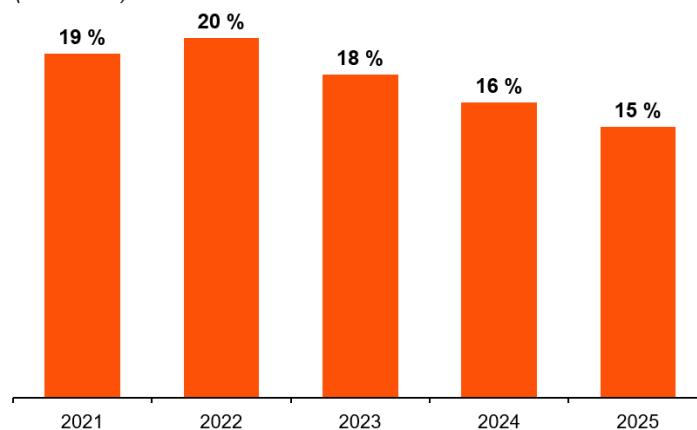
Remarque : Les principales entreprises de télécommunications canadiennes comprennent Bell, Rogers, TELUS, SaskTel et Vidéotron.

Sources : 1. Statistique Canada, tableau 36-10-013-01 - Multiplicateurs d'entrées-sorties, niveau sommaire, 2022; 2. S&P Capital IQ, rapports des sociétés (Bell, TELUS, Rogers, SaskTel, Québecor), 2024; 3. Rogers, Rapport annuel, 2020 et 2025; 4. Bell, Rapport annuel intégré de BCE, 2020 et 2025; 5. TELUS, Rapport annuel, 2020 et 2025; 6. SaskTel, Rapport annuel, 2020 et 2025; 7. Québecor, États financiers consolidés et notes afférentes, 2020 et 2025.

En plus des niveaux absolus des dépenses en immobilisations, l'intensité du capital, définie comme le ratio des dépenses en immobilisations par rapport aux revenus, est passée de 19 % en 2021 à 16 % en 2024 (figure 18). Une intensité du capital moindre ralentit le rythme auquel les réseaux peuvent être mis à niveau et étendus, en particulier dans les régions à coûts élevés ou mal desservies.

Figure 18 – Les entreprises de télécommunications réduisent leurs dépenses en immobilisations en proportion de leur chiffre d'affaires

Dépenses en immobilisations moyennes des principales entreprises de télécommunications canadiennes en pourcentage des revenus
(2021-2025)



Note 1. Les principales entreprises de télécommunications canadiennes comprennent Bell, Rogers, TELUS, SaskTel et Vidéotron.

Sources : 1. Statistique Canada, tableau 36-10-013-01 - Multiplicateurs d'entrées-sorties, niveau sommaire, 2022; 2. S&P Capital IQ, rapports des sociétés (Bell, TELUS, Rogers, SaskTel, Québecor), 2024; 3. Rogers, Rapport annuel, 2020 et 2025; 4. Bell, Rapport annuel intégré de BCE, 2020 et 2025; 5. TELUS, Rapport annuel, 2020 et 2025; 6. SaskTel, Rapport annuel, 2020 et 2025; 7. Québecor, États financiers consolidés et notes afférentes, 2020 et 2025.

Il convient de noter que le fardeau réglementaire et fiscal documenté à la section 5.1 a contribué à cette pression. Il devient de plus en plus difficile de maintenir des taux d'investissement en immobilisations parmi les plus élevés du secteur lorsque les coûts réglementaires et fiscaux absorbent une part croissante des revenus et que la croissance de ces revenus ralentit (figure 17).

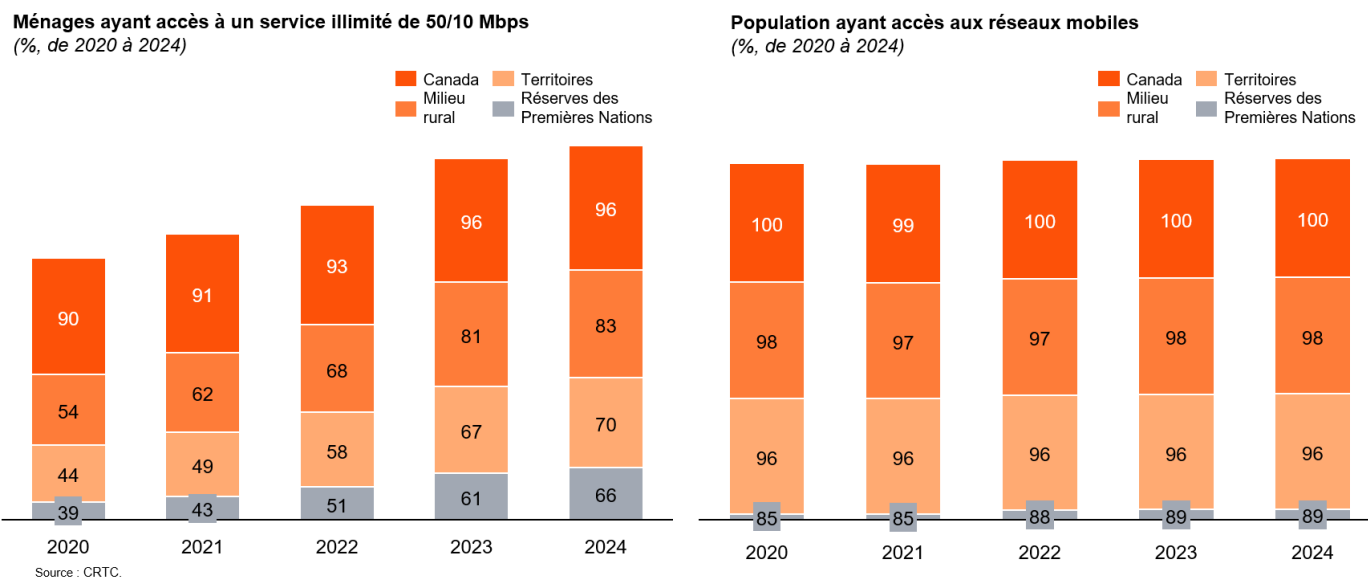
Les contributions au PIB et à l'emploi ainsi que les contributions intersectorielles documentées à la section 3.1 découlent du déploiement de capitaux, ce qui signifie qu'un déclin soutenu des investissements réduirait directement les retombées économiques générées par le secteur. Les conditions dans lesquelles les exploitants peuvent continuer d'investir aux niveaux nécessaires pour soutenir les priorités nationales et économiques du Canada sont examinées à la section 5.

3.3 Impact sur les collectivités et développement autochtone

Les avantages des investissements du secteur vont au-delà des agrégats nationaux et s'étendent aux collectivités de tout le pays, y compris les populations rurales, éloignées et autochtones où les écarts de connectivité demeurent importants. En 2024, l'accès à la large bande conforme à l'objectif du service universel de 50/10 Mbps du CRTC a atteint 83 % des foyers ruraux et 66 % des foyers des réserves des Premières Nations, en hausse par rapport à 54 % et 39 %, respectivement, en 2020. La couverture du réseau sans fil mobile sur les réserves des Premières Nations est passée de 85 % à 89 % au cours de la même période. Ces gains sont significatifs, mais les niveaux d'accès dans les collectivités rurales et autochtones demeurent bien inférieurs à la moyenne nationale d'environ 96 % pour la large bande et près de 100 % pour le mobile (figure 19). La réduction de ces écarts est essentielle non seulement pour l'équité, mais aussi pour la participation économique, l'accès aux services et le développement régional.



Figure 19 – Défis de connectivité dans les collectivités rurales et autochtones



Les exploitants de télécommunications ont orienté leurs investissements vers la réduction de ces écarts grâce à une combinaison d'expansion des réseaux, d'engagements en matière de réconciliation et de programmes communautaires. En 2025, Bell a conclu une entente de réconciliation avec National Indigenous Connectivity Inc. afin d'étendre l'accès à la large bande et au sans fil dans les collectivités rurales et éloignées des Premières Nations. Rogers a pratiquement achevé le projet de la route 16 (la route des larmes) en 2025 : 9 des 11 tours sont en service et offrent une couverture 5G et 911 sur 166 km, avec un déploiement prévu sur 252 km. Rogers finance également des avantages communautaires de plus de 100 millions de dollars par année, y compris des programmes d'inclusion et d'accessibilité numérique, de même qu'un programme d'ambassadeurs communautaires autochtones. SaskTel a intégré une stratégie de mobilisation des Autochtones dans ses activités et verse des commandites et des dons d'environ 3 millions de dollars par année à des organismes communautaires de la Saskatchewan. TELUS exploite un Fonds pour les collectivités autochtones qui offre des subventions flexibles à des organismes dirigés par des Autochtones. TELUS a aussi élargi ses comités d'investissement communautaire aux régions du nord et de l'intérieur de la Colombie-Britannique ainsi qu'aux Prairies afin de soutenir des programmes visant les jeunes Autochtones et des programmes locaux. Québecor, un chef de file montréalais des télécommunications et des médias au Canada, s'est engagé à verser 1 million de dollars à Mission Unitaines, afin de soutenir le logement abordable et la connectivité des aînés.

Malgré ces efforts déployés par les exploitants de télécommunications, les difficultés de connectivité dans les collectivités rurales et autochtones sont structurelles et attribuables à la géographie, à l'éloignement et aux coûts de déploiement élevés, et, par conséquent, elles nécessitent souvent le recours à des modèles de prestation qui combinent investissements des réseaux privés et financement public ciblé. Étant donné que les investissements privés subissent des pressions à la baisse, comme il est indiqué à la section 3.2, le rythme auquel ces écarts seront comblés dépendra en définitive de la capacité du secteur à maintenir les investissements dans les réseaux à l'avenir.

Les télécommunications comme moteur de la productivité

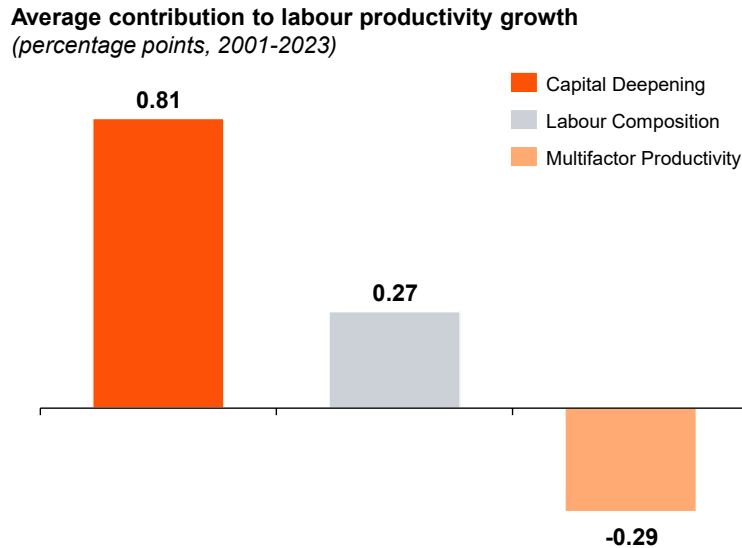
4.1 Le défi de la productivité au Canada

Au cours de la dernière décennie, la croissance cumulative de la productivité du travail au Canada, d'environ 9 %, a été inférieure à celle des États-Unis, qui s'est chiffrée à environ 23 %, selon le PIB réel par heure travaillée⁵, ce qui met en évidence un écart de productivité persistant et croissant. Trois facteurs structurels qui se renforcent mutuellement expliquent la persistance du problème.

Le premier est un sous-investissement constant en machines, en équipement et en propriété intellectuelle. Selon les données de Statistique Canada, l'approfondissement du capital, soit l'accumulation de capital par travailleur, a contribué en moyenne 0,81 point de pourcentage par année à la croissance de la productivité du travail de 2001 à 2023, ce qui en fait la principale source d'amélioration de la productivité au cours de cette période. La composition de la main-d'œuvre (amélioration de la qualité de la main-d'œuvre grâce à la formation et à la requalification professionnelle) a ajouté 0,27 point de pourcentage, tandis que la productivité multifactorielle, soit l'efficacité combinée de la main-d'œuvre et du capital, a soustrait 0,29 point de pourcentage (figure 20). La prédominance de l'approfondissement du capital comme principal moteur de la productivité signifie que toute insuffisance en matière d'investissement en immobilisations, en particulier dans les principaux secteurs à forte intensité de capital comme les télécommunications, a un effet direct et mesurable sur les résultats globaux de la productivité. Cette dynamique place les

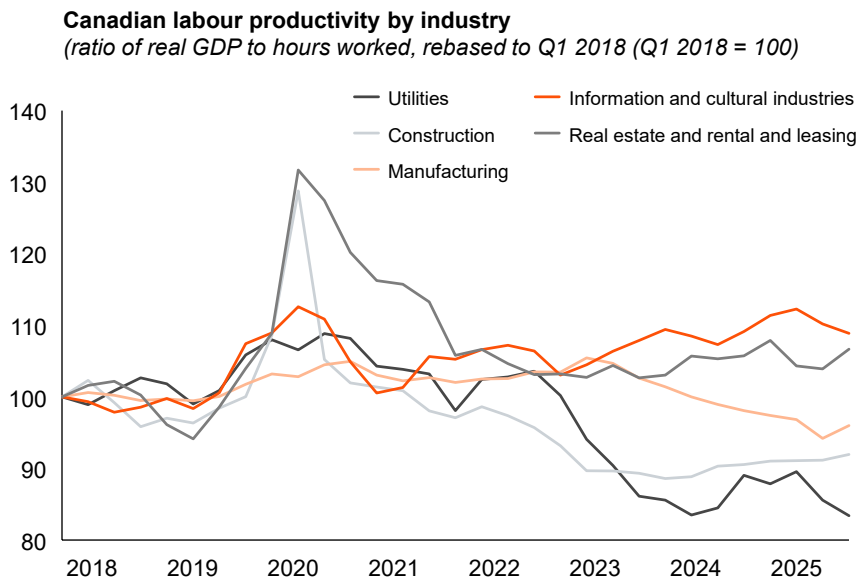
5 - Calculé à partir des taux de croissance trimestriels annualisés de la productivité du travail (Canada : 0,80 % par an ; États-Unis : 1,96 % par an) pour la période allant du premier trimestre de 2015 au troisième trimestre de 2025, capitalisés sur 10,5 ans. Source : C. McCormack et R. Macdonald (2026). « Mesure de la performance économique du Canada par rapport aux États-Unis ». Rapports économiques et sociaux, Statistique Canada, numéro de catalogue 36-28-0001. Diffusé le 25 mars 2026.

Figure 20 - Disaggregating labour productivity growth



The second factor is industry composition. Productivity trends vary significantly across industries. Statistics Canada’s labour productivity index (ratio of real GDP to hours worked, chained to 2017) shows utilities, construction and manufacturing trending below their 2017 baseline through Q3 2025, losing 16.6%, 8.1%, and 4.0% in cumulative productivity, while information and cultural industries registered a substantial 8.9% gain in productivity over the same period, underscoring the role of the sector in driving aggregate labour productivity (Figure 21).

Figure 21 - Diverging trends in Canadian labour productivity by industry



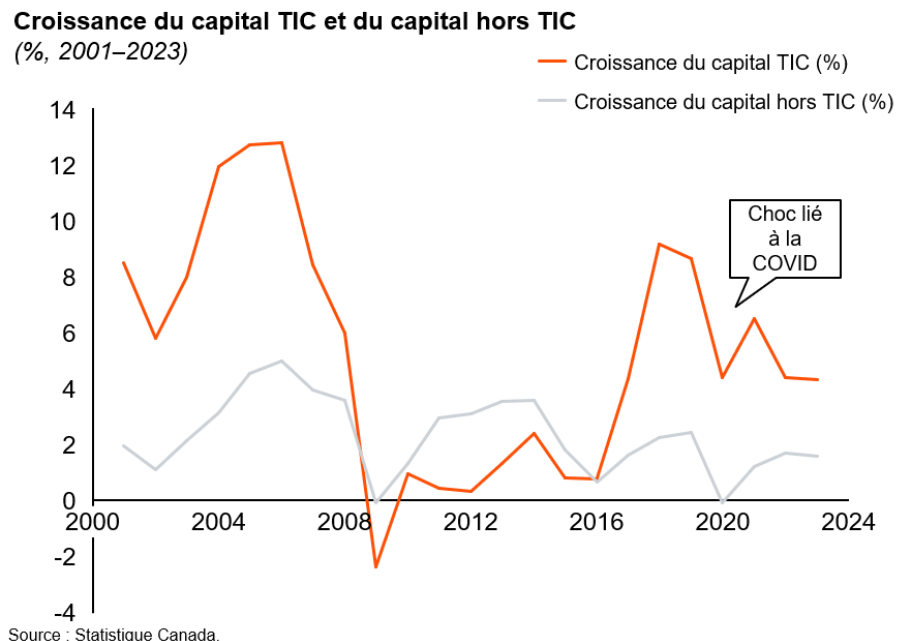
Sources: 1. Bank of Canada, The productivity problem, 2024 ; 2. Statistics Canada, Table 36-10-0207-01 Indexes of labour productivity and related measures, by business sector industry, seasonally adjusted, 2017-2025

Le troisième facteur est l'incertitude politique et réglementaire. L'incertitude et la fragmentation des cadres réglementaires peuvent décourager les investissements à long terme, en particulier dans les secteurs nécessitant des infrastructures importantes ayant de longs délais de récupération. Pour les secteurs exigeant d'importants investissements en immobilisations, la prévisibilité réglementaire est une condition préalable à l'investissement à l'échelle requise pour améliorer la productivité. Cela est particulièrement pertinent pour les télécommunications, où des investissements de grande envergure et à long terme sont nécessaires pour soutenir les gains de productivité à l'échelle de l'économie.

4.2 Les télécommunications comme levier principal de la productivité

Comme il est indiqué à la section 4.1, l'approfondissement du capital est le principal facteur contribuant à la croissance de la productivité du travail au Canada, s'établissant en moyenne à 0,81 point de pourcentage par année de 2001 à 2023 (figure 20). Dans cette catégorie, le capital en technologies de l'information et des communications (TIC) a augmenté à peu près deux fois plus rapidement que le capital hors TIC au cours de la même période (figure 22).

Figure 22 – Croissance du capital en TIC et du capital hors TIC





L'infrastructure de télécommunications sous-tend les investissements dans les TIC en fournissant la couche de connectivité dont dépendent l'infonuagique, l'automatisation, l'IA et les flux de données en temps réel. Dans ce sens, l'investissement dans les télécommunications fonctionne comme un intrant à usage général qui permet et amplifie les gains de productivité dans tous les secteurs. À mesure que les outils numériques s'intègrent dans l'ensemble de l'économie, les gains de productivité dans cette dernière dépendent de plus en plus de la vitesse, de la capacité, de la fiabilité et de l'adoption des réseaux de télécommunications sous-jacents. La rapidité et la capacité permettent d'exécuter des applications à forte intensité de données et d'effectuer de l'automatisation évolutive. La fiabilité réduit les temps d'arrêt, les perturbations opérationnelles et les coûts associés aux retards et aux erreurs. L'adoption à grande échelle génère des effets de réseau, qui se traduisent par la réalisation de gains de productivité par l'ensemble de l'économie, et non pas seulement par les utilisateurs précoces. Des études empiriques permettent de quantifier l'ampleur de ces effets. Une augmentation de 10 % de la vitesse du réseau mobile est associée à une augmentation de 0,2 % de la productivité du travail, selon une étude par panel portant sur 116 pays et publiée dans *Telecommunications Policy* (Edquist, 2022). L'évaluation du programme gouvernemental britannique de large bande à très haute vitesse (BDUK/Ipsos, 2025) a révélé que la couverture large bande avait fait augmenter le chiffre d'affaires par employé de 0,42 % dans les régions bénéficiaires. Ces estimations présentent l'infrastructure de télécommunications comme du capital améliorant la productivité, tout comme les réseaux de transport et d'énergie. Ensemble, ces conclusions démontrent que l'infrastructure de télécommunications est un moteur mesurable et évolutif de la croissance de la productivité.

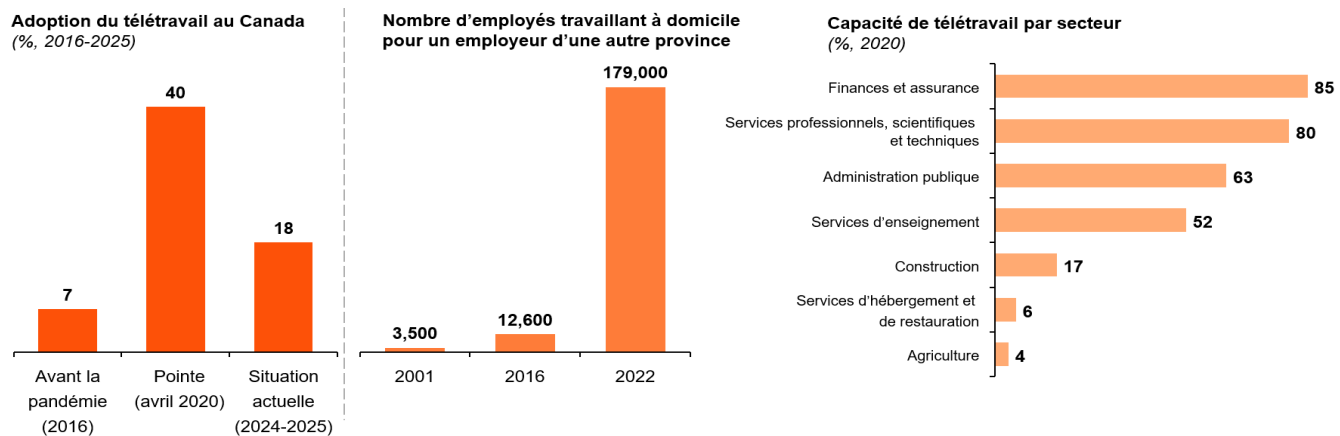
Pour maintenir et élargir ces gains de productivité, il faudra inverser le récent repli des investissements documenté à la section 3.2.

4.3 Incidence sur la productivité intersectorielle et des PME

Les effets de la productivité des infrastructures de télécommunications ne sont pas théoriques; ils sont déjà visibles dans les secteurs clés de l'économie canadienne. Les gains de productivité rendus possibles par la connectivité sont déjà visibles dans les secteurs d'activité stratégiques du Canada. Dans le secteur de la fabrication, la robotique connectée, l'automatisation et les chaînes d'approvisionnement numériques intégrées améliorent la production par employé. Dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, l'automatisation des activités et le déploiement d'une main-d'œuvre à distance permettent de réduire les coûts sur des sites géographiquement dispersés. Dans le secteur minier, l'équipement autonome et les réseaux de capteurs améliorent l'efficacité dans les environnements à haut risque. En agriculture, l'équipement de précision et l'irrigation contrôlée par l'IDO améliorent les rendements tout en réduisant les coûts des intrants. Ces secteurs sont alignés sur les priorités fédérales énoncées, notamment la Stratégie industrielle de défense, la Stratégie sur les minéraux critiques, ainsi que les objectifs de productivité agricole et de sécurité alimentaire. Dans chaque cas, les gains de productivité dépendent de la qualité et de la portée de l'infrastructure de télécommunications sous-jacente.

L'adoption du télétravail rendu possible par la connectivité, un facteur clé de l'augmentation de la productivité, est passée de 7 % de travailleurs avant la pandémie à 40 % en avril 2020, et s'est stabilisée à environ 18 % en 2024-2025. De nombreux emplois continuent de reposer sur des modèles de travail hybrides et sur la connectivité des employés au-delà des heures de travail standard. (figure 23).

Figure 23 – Adoption du télétravail et tendances sectorielles

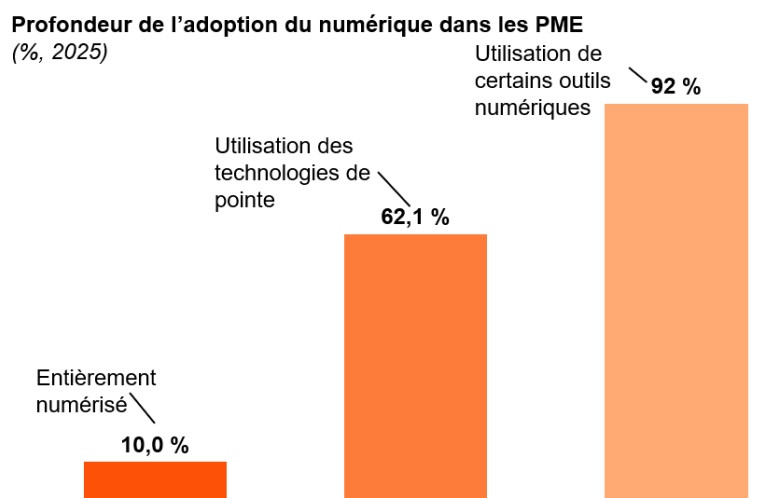


Sources : 1. Statistique Canada; 2. Statistique Canada

De plus, le nombre d'employés travaillant à domicile pour un employeur d'une autre province est passé de 3 500 en 2001 à 12 600 en 2016 et à 179 000 en 2022 (figure 23). Cette croissance reflète une expansion structurelle de la mobilité géographique de la main-d'œuvre qui dépend entièrement d'une connectivité fiable et de haute qualité.

Au-delà de l'augmentation de la participation au marché du travail dans toutes les régions du pays, la connectivité rendue possible par les télécommunications peut libérer d'importants gains de productivité non réalisés dans les petites et moyennes entreprises (PME) du Canada. Bien que 92 % des PME canadiennes utilisent des outils numériques, seulement 10 % sont entièrement numérisées (figure 24).

Figure 24 – Taux d'adoption du numérique dans les petites et moyennes entreprises (PME)



Sources : CFIB, CFIB, FCEI, Statistique Canada.



Étant donné qu'environ 90 % des PME ne sont pas encore pleinement intégrées au numérique, des milliards de dollars de gains de productivité et de PIB restent inexploités. Des études empiriques le confirment. 55 % des entreprises qui investissent dans la transformation numérique font état d'un rendement du capital investi dans les deux ans suivant un investissement dans les technologies, et les entreprises identifiées comme des chefs de file numériques dégagent un rendement de 2,40 \$ par dollar investi. L'IA générative amplifie ces gains, car les PME utilisatrices économisent en moyenne une heure par jour (figure 25). Cependant, une connectivité réseau rapide, fiable et accessible demeure l'exigence fondamentale pour concrétiser et amplifier ces gains de productivité dans l'écosystème des PME canadiennes.

Figure 25 – L'adoption du numérique offre une valeur mesurable aux PME



Sources : 1. FCEI; 2. FCEI; 3. Aijourn; Statistique Canada.

Les réseaux de télécommunications de haute qualité et résilients nécessitent un investissement soutenu

5.1 Le fardeau financier des coûts des télécommunications au Canada

Les exploitants de télécommunications canadiens ont versé environ 2,5 milliards de dollars (figure 26) en coûts gouvernementaux et réglementaires en 2024, selon les cinq principaux exploitants (Bell, TELUS, Rogers, SaskTel et Québecor). Ces obligations comprennent notamment les impôts sur le revenu des sociétés, les frais réglementaires du CRTC, les cotisations au Fonds pour la large bande de la CRTC et les frais de spectre, et représentent une fraction importante de la base de revenus à partir de laquelle les investissements dans le réseau sont financés. Ensemble, ces obligations représentaient 58 % du bénéfice net des exploitants en 2024, en hausse par rapport à 54 % l'année précédente. Comme les coûts gouvernementaux et réglementaires sont engagés avant que les exploitants ne génèrent les flux de trésorerie d'exploitation à partir desquels les investissements dans le réseau sont financés, ces obligations représentent une contrainte structurelle sur la capacité du secteur à maintenir des niveaux élevés d'investissements en immobilisations.

Figure 26 – Coûts gouvernementaux et réglementaires

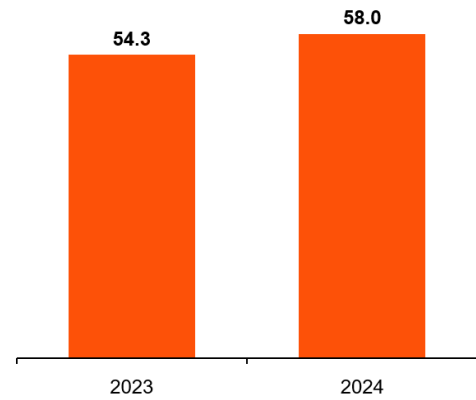
Coûts gouvernementaux et réglementaires annuels
(milliards de dollars canadiens, 2023 et 2024)

Catégorie de coûts	2023	2024
Impôts sur le revenu des sociétés (fédéral + provincial)	2,4 \$	2,0 \$
Frais de réglementation du CRTC	0,047 \$	0,053 \$
Cotisation annuelle au Fonds pour la large bande du CRTC	0,150 \$	0,150 \$
Financement du SRV du CRTC	0,030 \$	0,034 \$
Frais de licence d'ISDE	0,260 \$	0,280 \$
Financement du CPRST	0,010 \$	0,012 \$
TOTAL	2,9 G\$	2,5 G\$

Bénéfice net annuel

(milliards de dollars canadiens, 2023 et 2024)

Total du bénéfice net des entreprises de télécommunications	2023	2024
Principaux exploitants de télécommunications canadiens	5,34 G\$	4,31 G\$

Coûts gouvernementaux et réglementaires annuels en pourcentage du bénéfice net des grandes entreprises canadiennes de télécommunications
(%, 2023 et 2024)

Note : Les principales entreprises de télécommunications canadiennes comprennent Bell, Rogers, TELUS, SaskTel, Vidéotron et Cogeco.

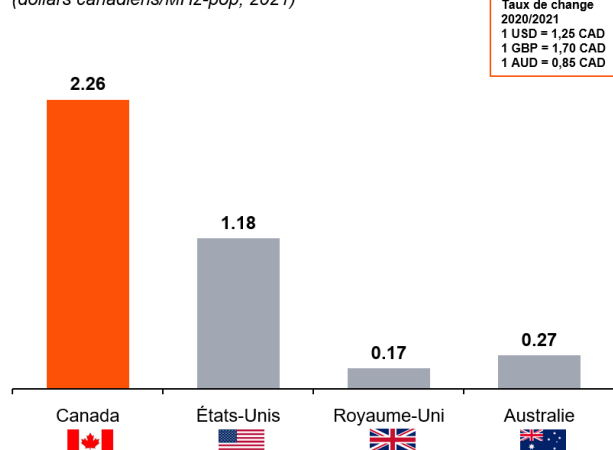
Sources : 1. Rogers, Rapport annuel, 2023 et 2024; 2. Bell, rapport annuel intégré de BCE, 2023 et 2024; 3. PRNewswire; 5. TELUS, Rapport annuel, 2023 et 2024; 6. SaskTel, Rapport annuel, 2023 et 2024; 7. Québecor, États financiers consolidés et notes afférentes, 2023 et 2024; 7. CRTC; 8. ISDE; 9. CRTC.

Ces paiements sont souvent considérés comme des contributions aux objectifs de politique publique, mais, en pratique, ils constituent une partie du coût sous-jacent de la prestation de services de télécommunications. Même si les prix des télécommunications ont baissé, l'IPC des services sans fil a diminué de 45,5 % et l'IPC des services filaires a reculé de 3,1 % de janvier 2020 à février 2026 (figure 1), et une part croissante de chaque dollar versé par les consommateurs est affectée aux taxes et aux frais réglementaires. Cette dynamique limite la capacité de l'industrie à réinvestir dans l'expansion du réseau et l'innovation, alors que la demande à l'égard de l'infrastructure réseau ne cesse de croître.

Au-delà des coûts réglementaires annuels, les coûts des enchères de spectre représentent une obligation distincte et importante pour les exploitants. Les entreprises canadiennes de télécommunications ont investi plus de 30 milliards de dollars en licences de spectre au cours de la dernière décennie. Lors de l'enchère de bande moyenne de 2021 seulement, Bell a dépensé 2,1 milliards de dollars, TELUS, 1,9 milliard de dollars et Rogers, 3,3 milliards de dollars. De plus, les exploitants canadiens paient une prime évidente pour le spectre 5G de bande moyenne par rapport à leurs homologues mondiaux, soit des coûts de spectre 5G de 2,26 \$ CA⁶ par MHz-pop (par mégahertz de spectre par personne couverte), comparativement à 1,18 \$⁷ aux États-Unis, 0,17 \$⁸ au Royaume-Uni et 0,27 \$⁹ en Australie en 2021, le tout en dollars canadiens¹⁰ (figure 27). Pris ensemble, ces coûts de spectre accrus et supplémentaires, qui s'ajoutent à un fardeau réglementaire déjà important, augmentent les obstacles à des investissements soutenus dans les réseaux par rapport aux pairs mondiaux.

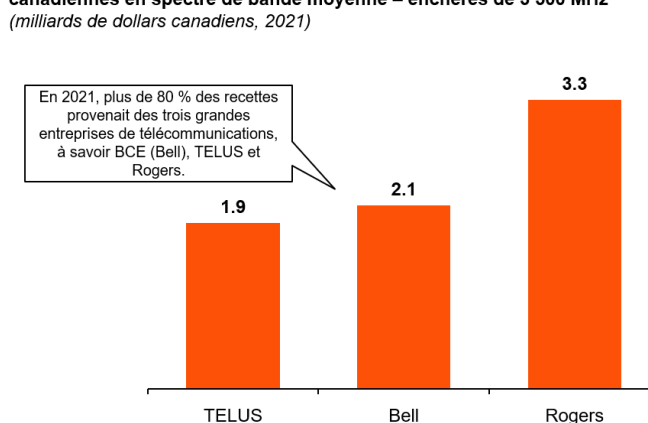
Figure 27 – Le prix de la 5G de bande moyenne au Canada est une valeur aberrante à l'échelle mondiale.

Coûts des enchères mondiales du spectre 5G de bande moyenne
(dollars canadiens/MHz-pop, 2021)



Sources : 1. ISDE; 2. FCC; 3. Ofcom; 4. ACMA

Dépenses des principales entreprises de télécommunications canadiennes en spectre de bande moyenne – enchères de 3 500 MHz
(milliards de dollars canadiens, 2021)



6 - Innovation, Science et Développement économique Canada. « Enchères du spectre de la bande de 3 500 MHz – Résultats finaux ». Gouvernement du Canada, 29 juillet 2021, mis à jour le 20 décembre 2021. Innovation, Science et Développement économique Canada. « Les enchères du spectre de 3 500 MHz favoriseront la concurrence, amélioreront la couverture et accéléreront le déploiement des technologies 5G pour les Canadiens ». Gouvernement du Canada, le 29 juillet 2021. LYA. « Canada Sets World Record for Prices of Mid-Band Spectrum Licenses: 3500 MHz Auction Results ». LYA c-Ahead Report, août 2021. 7 - « Auction 107 - 3.7 GHz. » FCC Auction Data, auctiondata.fcc.gov/public/projects/auction107. Consulté le 7 mai 2026.

Federal Communications Commission, « FCC Announces Winning Bidders in C-Band Auction », FCC, 24 février 2021, docs.fcc.gov/public/attachments/DOC-370267A1.pdf. Consulté le 7 mai 2026.

8 - Ofcom, « Ofcom Spectrum Auction: Principal Stage Results », Ofcom, 17 mars 2021. Ofcom, « 700 MHz and 3.6-3.8 GHz Spectrum Auction: Final Results », Ofcom, 27 avril 2021.

9 - Australian Communications and Media Authority « 3.6 GHz Band Spectrum Auction », ACMA, 2018.

10 - Banque du Canada. « Taux de change annuels », Banque du Canada.

Déjà aux prises avec certains des prix d'enchères de spectre les plus élevés du monde, les fournisseurs de services sans fil canadiens doivent aussi payer couramment des frais de spectre annuels qui augmentent le coût de la prestation de services et détournent des ressources de l'expansion et de l'amélioration de l'infrastructure des réseaux de télécommunications.

L'approche du Canada en matière de frais de spectre annuels diffère de celle des États-Unis. Aux États-Unis, les frais réglementaires annuels liés au spectre sont généralement structurés sur une base de recouvrement des coûts et visent à recouvrer les coûts associés à l'administration du spectre et de la réglementation. En revanche, Innovation, Science et Développement économique Canada (ISDE) ne fixe pas les frais de spectre annuels sur une base de recouvrement des coûts, ce qui entraîne des frais de spectre qui peuvent largement dépasser le coût de gestion du système.

Outre ces pressions directes sur les coûts, l'environnement réglementaire général peut également avoir une influence sur les incitatifs qui sous-tendent les décisions d'investissement. Lorsque les mesures politiques réduisent les rendements attendus, accroissent l'incertitude ou modifient le profil de risque du déploiement de capitaux à long terme, elles peuvent avoir un effet dissuasif sur l'investissement, même lorsque la demande de services continue de croître. Cette dynamique est de plus en plus évidente depuis quelques années, et plusieurs grands fournisseurs de télécommunications canadiens ont publiquement indiqué que des facteurs réglementaires et politiques ont contribué à leurs décisions de modérer ou de réduire leurs plans d'investissement en immobilisations¹¹. Cela souligne que l'incidence de la réglementation sur l'investissement va au-delà des obligations financières directes pour inclure son effet sur le climat d'investissement général et les incitatifs auxquels le secteur fait face.

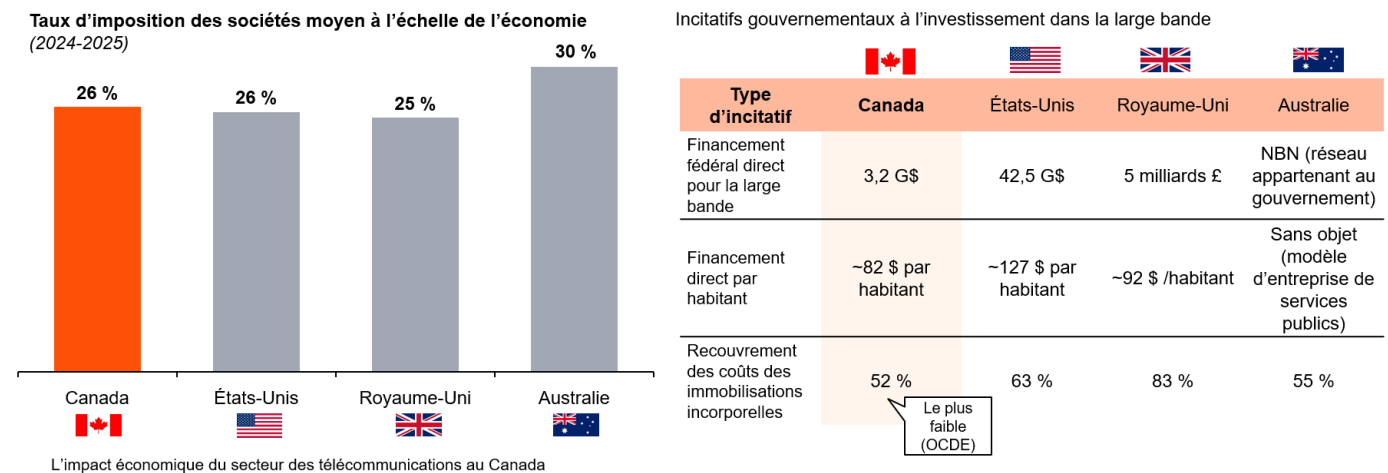
L'incidence cumulative de ces fardeaux de coûts et du cadre réglementaire sur les investissements est clairement visible. Comme il est indiqué à la section 3.2, les dépenses en immobilisations annuelles sont passées de 12,5 milliards de dollars en 2022 à 10,9 milliards de dollars en 2025, ce qui représente une baisse d'environ 5 % du TCAC, et le ratio des dépenses en immobilisations par rapport aux revenus est passé de 19 % en 2021 à 16 % en 2024.

11 - Hudes, Sammy. « Rogers Slashes Capital Spending as It Blames Regulations, Reports Q1 Profit Up », Yahoo Finance Canada, La Presse canadienne, 22 avril 2026. Bell Canada. « Bell diminuera ses dépenses en immobilisations et réduira l'expansion du service Internet haute vitesse sur fibre optique en raison d'une décision du CRTC qui décourage l'investissement dans les réseaux », Newswire, 6 novembre 2023. Eastlink. « Statement from Lee Bragg, Executive Vice Chair Eastlink on the Federal Government's Disregard for Long-Term Competition in Telecommunications », Newswire, 7 août 2025.

5.2. Comparaison internationale des niveaux de financement public pour les télécommunications

Les taux d'imposition des sociétés à l'échelle de l'économie canadienne sont généralement comparables à ceux des pays et territoires comparables (figure 28). À 26 %, le taux combiné fédéral-provincial du Canada correspond à ceux des États-Unis (26 %) et du Royaume-Uni (25 %). Le fardeau fiscal qui pèse sur les exploitants de télécommunications canadiens n'est donc pas un cas aberrant en termes de taux affichés. La divergence se manifeste dans la façon dont les gouvernements comparables compensent ce fardeau par des soutiens directs à l'investissement et des mécanismes de recouvrement du coût des immobilisations (figure 28).

Figure 28 – Approches mondiales en matière d'investissement dans les télécommunications et de soutien



Sources : 1. OCDE, Statistiques de l'impôt sur les sociétés, 2025; Tax Foundation, « Corporate Tax Rates Around the World, 2025 »; 2. Financement direct : Canada — ISDE, Fonds pour la large bande universelle; 3. É.-U. — NTIA; 4. Programme BEAD (Infrastructure Investment and Jobs Act, 2021); 5. Royaume-Uni — DCMS, Projet Gigabit; 6. Australie — NBN Co (fournisseur de gros appartenant au gouvernement); 7. Recouvrement des coûts des immobilisations : Tax Foundation, « Capital Cost Recovery across the OECD, 2025 »; 8. Les estimations par habitant sont fondées sur le total pour les programmes et les chiffres de la population de 2024. Déduction intégrale : Canada — ministère des Finances, Énoncé économique de l'automne 2018 et Budget 2024; États-Unis — IRC § 168(k), Tax Cuts and Jobs Act 2017; Royaume-Uni — HM Treasury, Autumn Statement 2023; Australie — Australian Treasury, Budget 2024.

Les pays comparables partagent les coûts de déploiement des réseaux avec les exploitants au moyen de mécanismes fiscaux, tels que le financement public direct et les mécanismes de recouvrement des coûts. Le Canada compte principalement sur l'investissement privé malgré le maintien d'un fardeau fiscal comparable. Le financement fédéral direct pour la large bande s'établit à environ 82 \$ par habitant, le Canada étant derrière les États-Unis (environ 127 \$ par habitant) et le Royaume-Uni (environ 92 \$ par habitant) (figure 28).

L'écart va au-delà du financement direct et englobe le recouvrement des coûts des immobilisations. Le taux de recouvrement des immobilisations incorporelles du Canada, qui est de 52 %, est le plus faible parmi les quatre pays comparables et se retrouve au bas de la liste des pays de l'OCDE (figure 28). Les États-Unis permettent un recouvrement de 63 %, l'Australie, de 55 % et le Royaume-Uni, de 83 %. Le taux de recouvrement des coûts incorporels mesure la part des coûts des immobilisations incorporelles, tels que les brevets, les logiciels, les dépenses de recherche et développement, les licences et la propriété intellectuelle, qu'une entreprise peut recouvrer par l'entremise de déductions fiscales, exprimée en pourcentage du coût total de l'actif en valeur actualisée nette. Un pourcentage plus élevé signifie que le régime fiscal est plus généreux parce qu'il permet aux entreprises de déduire ces coûts, ce qui encourage l'investissement dans l'innovation et la technologie. Étant donné que le fardeau financier dont il est question à la section 5.1 est comparable ou supérieur à celui des pays et territoires comparables et que le soutien financier direct est insuffisant, les exploitants canadiens sont aux prises avec un désavantage structurel pour ce qui est du maintien du niveau d'investissement nécessaire pour soutenir les objectifs économiques et stratégiques du Canada.

Tant les États-Unis que le Royaume-Uni permettent la déduction immédiate des investissements admissibles des entreprises. Aux États-Unis, l'alinéa 168(k) de l'Internal Revenue Code, en sa version modifiée par la loi intitulée Tax Cuts and Jobs Act of 2017, prévoyait une déduction pour amortissement accéléré de 100 % pour les biens admissibles mis en service après le 27 septembre 2017 et avant le 1^{er} janvier 2023, qui faisait ensuite l'objet d'une réduction progressive. Une loi ultérieure¹² a rétabli l'amortissement accéléré permanent de 100 % pour les biens admissibles acquis et mis en service après le 19 janvier 2025. Le Royaume-Uni a annoncé dans son énoncé d'automne 2023¹³ que la déduction intégrale serait rendue permanente pour les usines et le matériel admissibles. Le Canada a instauré la superdéduction à la productivité dans le budget de 2025¹⁴, y compris la déduction immédiate de certains actifs améliorant la productivité, comme l'infrastructure des réseaux de données. Cependant, ces mesures sont conçues comme des catalyseurs temporaires et sont assujetties à des dispositions de temporisation qui entraîneront une réduction de l'allègement fiscal à partir de 2027. En raison du caractère temporaire de ces mesures et en l'absence de modifications législatives, le cadre canadien de déduction des dépenses en immobilisations redeviendrait moins favorable que celui de ses homologues une fois la période actuelle terminée.

12 - Internal Revenue Service. « One Big Beautiful Bill Provisions », IRS.gov.

13 - HM Treasury. « Autumn Statement 2023: Permanent Full Expensing Technical Consultation », GOV.UK, 27 novembre 2023.

14 - Gouvernement du Canada, ministère des Finances Canada. « Chapitre 1 : Bâtir une économie canadienne plus forte », Budget 2025 du gouvernement du Canada.

5.3. Un cadre réglementaire stable comme catalyseur de la résilience, de la productivité et de la croissance dans le secteur des télécommunications

L'environnement réglementaire dans lequel les exploitants de télécommunications prennent des décisions d'investissement en immobilisations à long terme est un facteur important pour déterminer si l'investissement dans les réseaux suit le rythme de la demande. Les exploitants qui s'engagent à investir des capitaux sur des horizons de plusieurs années doivent avoir l'assurance que le cadre régissant les rendements des investissements déployés et prévus restera stable et prévisible. L'expérience des pays et territoires comparables illustre à la fois le potentiel et le risque.

Les pays et territoires comparables qui reconnaissent les télécommunications comme une infrastructure stratégique adaptent de plus en plus leurs cadres réglementaires aux conditions d'investissement nécessaires à son maintien.

Au Royaume-Uni, le cadre réglementaire d'Ofcom accorde la priorité aux incitatifs à l'investissement à long terme par rapport à l'intervention à court terme sur les prix. Comme l'a déclaré Ofcom en mars 2026, la concurrence entre les réseaux crée de plus fortes incitations à attirer et à fidéliser les clients en leur offrant les services qu'ils désirent, et constitue donc un moteur plus efficace de l'innovation et des investissements dans des réseaux de grande qualité. Là où des dynamiques concurrentielles émergent, Ofcom applique une intervention moins intrusive et cible le financement public uniquement lorsque l'investissement commercial est structurellement non rentable, comme dans les zones rurales et éloignées. Le lien entre l'investissement et la politique est également visible aux États-Unis. En mars 2026, AT&T a annoncé un investissement de 250 milliards de dollars pour faire progresser la connectivité aux États-Unis. Dans cette annonce, son PDG a souligné que la politique actuelle en matière de télécommunications au niveau fédéral était l'une des plus favorables qu'il ait constatée au cours de sa carrière, ce qui rend possible l'engagement d'investir. L'exemple américain laisse entendre que, lorsque la politique gouvernementale et les incitatifs à l'investissement privé sont alignés, les exploitants réagissent en s'engageant à réaliser des investissements en immobilisations à grande échelle. Ces exemples démontrent que l'harmonisation des cadres réglementaires avec les incitatifs à l'investissement est un facteur clé stimulant l'investissement soutenu dans les réseaux.

En revanche, l'expérience européenne offre un contrepoint prudent. Le rapport Draghi^{15,16}, sur la compétitivité européenne, a conclu que le secteur des télécommunications de l'UE est structurellement incapable de générer des rendements supérieurs à son coût du capital, ce qui limite sa capacité d'investissement. La Commission européenne a depuis reconnu la nécessité de créer les conditions nécessaires pour stimuler les investissements dans la connectivité de prochaine génération. Comme le confirment les recherches universitaires et le rapport Draghi, des années de réglementation fondée sur l'accès ont entraîné une baisse des prix, mais ont également affaibli structurellement la capacité d'investissement des exploitants européens, un compromis que les organismes de réglementation s'efforcent actuellement d'inverser. Reflet de ce changement, les décideurs politiques de l'Union européenne sont de plus en plus ouverts à l'assouplissement des règles en matière de fusions afin de permettre la création de « champions européens », reconnaissant qu'une plus grande envergure pourrait être nécessaire pour soutenir les investissements dans l'infrastructure de prochaine génération¹⁷.

L'environnement politique du Canada présente une tension similaire. Dans l'un de ses premiers discours publics en tant que premier ministre en 2025, Mark Carney a déclaré que l'intention du gouvernement était de « propulser la croissance et inspirer aux entreprises la confiance nécessaire pour investir ». Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Tim Hodgson, a fait écho à cet engagement, promettant d'« agir rapidement pour attirer des investissements du secteur privé » et d'« offrir de la certitude aux investisseurs ». Pourtant, le cadre réglementaire des télécommunications ne reflète pas entièrement les intentions du gouvernement. Cette divergence crée un écart croissant entre l'importance stratégique des télécommunications et les conditions économiques dans lesquelles les entreprises de ce secteur exercent leurs activités. Dans une note de recherche sur les actions datée de mars 2026, les Services bancaires et marchés mondiaux de la Banque Scotia ont posé la question suivante : « Compte tenu des prérogatives réglementaires, pourquoi continuer à investir massivement dans les infrastructures? » D'autres analystes du secteur ont exprimé des opinions similaires, notamment la Banque Nationale qui, dans une note de recherche d'avril 2026, a déclaré que les exploitants prennent tardivement conscience du fait qu'ils ont maintenu leurs dépenses en immobilisations à un niveau élevé pendant trop longtemps et que les rendements de ces investissements sont constamment érodés par la réglementation.

15 - M. Cave, C. Genakos et T. Valletti, (2019). « The European Framework for Regulating Telecommunications : a 25-year Appraisal », *Review of Industrial Organisation*, 55(1), pp. 47 à 62.

16 - Draghi, M. (2024). *L'avenir de la compétitivité européenne : une stratégie de compétitivité pour l'Europe*. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.

17- Moens, B. (2026). « EU to relax merger rules in bid to create "European champions" », *Financial Times*, 16 avril.

Conformément à cette dynamique, la Banque Nationale établit un lien entre la réduction des investissements en immobilisations de Bell dans les télécommunications et la décision du CRTC concernant l'accès Internet de tiers, qui impose un accès de gros aux réseaux des titulaires à des tarifs réglementés. La Banque Nationale a également indiqué que la compression des rendements induite par la réglementation pourrait continuer à exercer une pression à la baisse sur les niveaux d'investissement du secteur au fil du temps. Pris ensemble, ces éléments laissent penser que la baisse de l'intensité du capital, conjuguée à une croissance modeste des revenus de base des télécommunications, pourrait de plus en plus limiter la capacité du secteur à maintenir l'expansion, la modernisation et la résilience à long terme de ses réseaux. En raison de la croissance continue de la demande en matière de capacité et de fonctionnalité du réseau, le maintien des investissements sera essentiel pour offrir l'abordabilité, la couverture, la productivité et les retombées économiques plus larges décrites dans ce rapport.



Se tourner vers l'avenir

Le maintien de l'économie numérique du Canada nécessitera un environnement politique qui considérera les investissements dans les télécommunications comme une priorité stratégique nationale. Il faudra ainsi harmoniser les attentes à l'égard du secteur avec les conditions nécessaires pour financer, construire et moderniser les réseaux dont le Canada dépendra.

L'importance du maintien de ces conditions se reflète dans la contribution du secteur aux consommateurs et à l'économie. Les prix des services sans fil ont diminué de 45,5 % de janvier 2020 à février 2026. Le secteur a contribué 86 milliards de dollars au PIB et a soutenu 611 000 emplois en 2025. Il est la couche fondamentale qui soutient l'infrastructure essentielle du Canada, sa souveraineté numérique, ses chaînes d'approvisionnement et sa sécurité publique. Aucune autre catégorie de services essentiels n'a offert simultanément une baisse des prix et une hausse de la qualité.

Les enjeux économiques généraux sont tout aussi importants. Les télécommunications permettent la réalisation d'investissements dans les TIC qui favorisent l'approfondissement du capital, le principal facteur de la croissance de la productivité du travail au Canada. Étant donné que 90 % des PME n'ont pas encore pleinement intégré le numérique, les gains de productivité qui dépendent encore de la qualité du réseau représentent l'une des plus grandes opportunités inexploitées de l'économie canadienne.

L'environnement d'investissement qui a mené à ces résultats se détériore toutefois. Les dépenses en immobilisations sont passées de 12,5 milliards de dollars en 2022 à 10,9 milliards de dollars en 2025. Les coûts gouvernementaux et réglementaires ont représenté 58 % du bénéfice net combiné des principaux exploitants en 2024. Le Canada accuse un retard par rapport aux autres pays et territoires comparables en ce qui concerne le financement de la large bande et le recouvrement du coût des investissements. On demande au secteur d'en faire plus tout en conservant progressivement une plus faible proportion des revenus nécessaires à son financement.

Si cette trajectoire se maintient, les conséquences seront concrètes. Les réseaux qui ne font pas l'objet d'investissements continus ne répondront pas à la demande croissante de l'IA, des systèmes autonomes, de l'IDO en expansion et de la souveraineté numérique. Lorsque les réseaux sont déficients, tout ce qui repose sur eux l'est également. Les attentes à l'égard des réseaux de télécommunications canadiens sont nationales. Le cadre politique régissant la capacité d'investissement du secteur doit être à la hauteur de cette ampleur afin de répondre aux priorités nationales du Canada.



Investissement en télécommunications : un pilier essentiel de l'économie canadienne

[pwc.com/ca/fr](https://www.pwc.com/ca/fr)